

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 4 (1975)

Artikel: Les fouilles archéologiques entreprises au nord de la cathédrale de Lausanne : les vestiges médiévaux
Autor: Stöckli, Werner
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les fouilles archéologiques entreprises au nord de la cathédrale de Lausanne

Werner Stöckli

Les vestiges médiévaux

Introduction

La présente étude est le fruit de plusieurs campagnes de fouilles archéologiques menées depuis le siècle dernier au nord de la cathédrale, mais elle rend surtout compte des récentes investigations systématiques, celles de 1971-1974.

Notre article ne présente cependant qu'une partie des prestigieux résultats de cette fouille. Nous excluons tout ce qui a trait à la préhistoire, et qui sera traité par Michel Egloff dans une publication particulière. Nous ne considérons pas non plus les observations relatives aux différents chantiers de l'église cathédrale. Nous nous limitons à la présentation des constructions secondaires, annexes de la grande église lausannoise — soit le cloître, les bâtiments capitulaires et autres — puis à la description des sépultures de l'ère chrétienne, et finalement nous présentons l'inventaire du matériel archéologique resté «in situ» depuis l'édification de la première cathédrale.

La concentration sur un sujet bien déterminé par son contexte historique garantit au départ une certaine unité, que nous nous sommes efforcé de maintenir dans la présente publication.

Il nous reste le devoir agréable d'adresser nos remerciements à toutes les institutions et personnes qui, à des titres divers, ont contribué à la réalisation de la fouille et de cette étude: aux architectes de l'Etat Jean-Pierre Vouga (jusqu'à 1973) et Jean-Pierre Dresco (depuis 1973), qui se sont engagés en faveur des fouilles auprès du Département des travaux publics du Canton de Vaud; puis au président de la Commission fédérale des Monuments historiques, le professeur Alfred A. Schmid, et à son expert pour l'archéologie médiévale, le professeur Hans-Rudolf Sennhauser, qui ont défendu les recherches devant les autorités fédérales. Les crédits pour la réalisation des travaux scientifiques ont été mis à disposition par le Fonds national pour la recherche scientifique, à qui nous adressons l'expression de notre reconnaissance.

Nous tenons également à remercier M. Marcel Grandjean, qui — outre son article — nous a sensiblement aidé à établir le présent rapport, et, finalement, M^e Colin Martin, qui s'est chargé de l'édition de cet ouvrage.

I. Historique des fouilles

Selon l'inventaire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, une première fouille au nord de la cathédrale eut lieu en 1896. Mais l'histoire des recherches archéologiques sur le cloître de la cathédrale de Lausanne commença en 1903. Les 11 et 12 février, une fouille fut entreprise pour la pose d'un câble électrique tout au long de la place de la Cathédrale. Charles Vuillermet put alors observer cinq pans de mur, qu'il interpréta avec raison comme ayant appartenu au cloître et à la salle capitulaire¹.

L'année suivante déjà, l'architecte de l'Etat Jules Simon entreprend une fouille systématique dans les secteurs méridionaux de la salle capitulaire et du cloître. Charles Vuillermet

¹ Charles Vuillermet, Reconstitution du Cloître de Notre-Dame de Lausanne, dans: *RHV* 1904, pp. 147-157, spécialement planche 2.

dirige les travaux et les contrôle chaque jour². Les vestiges dégagés entre le 9 mars et le 19 mai 1904 sont relevés de manière exemplaire par l'architecte B. Recordon³.

Lors des fouilles au nord de la grande travée de la cathédrale pour l'aménagement d'un local à combustible, les observations de vestiges archéologiques ont été consignées dans le journal⁴ et relevées sur des minutes. Ces travaux ont été dirigés respectivement par F. Beauverd et E. Bron. Parmi le matériel photographique, trois prises de vues montrent des structures dégagées, ayant trait à la salle capitulaire. D'après leurs numéros, 730-732, elles remontent à l'automne 1912. Aucune note ne nous est cependant parvenue à leur sujet.

D'autres fragments de constructions ont été relevés en février et mars 1917, à l'occasion de l'abaissement du sol au nord de la cathédrale⁵.

En 1960-1962, la chapelle de Loys, abusivement appelée «salle capitulaire», est restaurée sous la direction de Frédéric Gilliard et de Jaques Bonnard⁶. Les relevés, photos et notes des architectes donnent de précieuses indications, qui sont complétées par la documentation relative aux sondages archéologiques entrepris sous la direction de Louis Blondel et notamment par les relevés des marques de tâcherons qu'a établis Théo-Antoine Hermanès, restaurateur.

La fouille pour la construction de la maison sise place de la Cathédrale 7, en 1965, a révélé à son tour des vestiges archéologiques qui ont été relevés et présentés sous forme de rapport manuscrit par André Rapin⁷.

Les récentes fouilles du cloître et de ses abords ont été mises en œuvre en 1971, par Jean-Pierre Vouga, architecte de l'Etat, après qu'une pelle mécanique eut sorti les débris d'un sarcophage carolingien en creusant une tranchée pour la pose d'un collecteur. Les recherches, qui semblaient être au premier abord exclusivement médiévales, étaient alors dirigées par l'auteur de ces lignes. Plus tard — lors du dégagement de couches préhistoriques — on fit appel à Michel Egloff, archéologue cantonal neuchâtelois, pour assumer la direction des investigations dans ce secteur. De 1971 à 1974 (à partir de 1973 sous l'égide du nouvel architecte de l'Etat, Jean-Pierre Dresco) la presque totalité de la surface comprise entre la cathédrale et le bloc de maisons au nord de celle-ci a pu être fouillée. On a atteint la terre vierge dans une grande partie de ce terrain.

II. Bibliographie

Vuillermet, Charles, Reconstitution du Cloître de Notre-Dame de Lausanne, dans: *RHV* 1904, pp. 147-157.

Bonard, Arnold, Le Cloître de la Cathédrale de Lausanne, dans: *IAS/ASA* 1905/06, pp. 112-119.

Dupraz, Emmanuel, *La cathédrale de Lausanne, étude historique*, Lausanne, 1906, pp. 171-186.

Annuaire de la Société suisse de préhistoire IV, 1911, p. 70.

Mottaz, Eugène, *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, Lausanne, 1914 et 1921, tome II, p. 44.

Viollier, David, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne, 1927, p. 190.

Bach, Eugène, Les bâtiments capitulaires, dans: Bach, Eugène; Blondel, Louis; Bovy, Adrien, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Vaud*, t. II, La cathédrale de Lausanne, Bâle, 1944 (MAH, Vaud II), pp. 385-392.

Hermanès, Théo-Antoine, La restauration des voûtes de la salle capitulaire de la cathédrale de Lausanne (manuscrit 1961/AMH).

Bonnard, Jaques, La salle capitulaire (manuscrit 1962/AMH).

Grandjean, Marcel, Le cloître de la cathédrale de Lausanne (manuscrit 1963/AMH).

Grandjean, Marcel, Le «carentena» du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne dans le cloître de la cathédrale, dans: *RHV* 1969, pp. 7-13.

² Arnold Bonard, Le Cloître de la cathédrale de Lausanne, dans : *IAS/ASA* 1905/06, pp. 112-119, spécialement 113.

³ Les documents sont conservés aux archives de la cathédrale. Le plan tracé au cinquantième est relativement schématique, par contre les coupes mises au net au vingtième sont de très belle expression et fidèles.

⁴ Journal 1912-1918, pp. 36-47, les travaux s'étendirent du 28 août au 18 octobre 1912.

⁵ Il en est conservé un plan sommaire des vestiges dégagés en surface.

⁶ M. Bonnard a mis à notre disposition le dossier complet de l'investigation, notamment le rapport sur la restauration des peintures, rédigé par Théo-Antoine Hermanès.

⁷ Les fouilles de sauvetage ont été effectuées en octobre et novembre 1965 par MM. André Rapin et Pierre Margot. Elles ont été complétées par un sondage à l'endroit des immeubles N^{os} 5A et 7, place de la Cathédrale. Le rapport a été rédigé en septembre 1974.

Egloff, Michel, Fouille archéologique du Cloître nord de la Cathédrale de Lausanne et de ses abords (manuscrit 1972/AMH).

Sennhauser, Hans-Rudolf, L'église primitive et le Haut Moyen Age en Suisse, dans: *Archeologia* n° 66, janvier 1974, pp. 18-39, spécialement 23.

Stöckli, Werner, Investigations archéologiques à l'Hôtel de Ville de la Palud, dans: *L'Hôtel de Ville de Lausanne et ses origines*, Lausanne, 1974, p. 8-22.

Rapin, André, Place de la Cathédrale 7, sondages archéologiques 1965-66 (manuscrit 1974/AMH).

Stöckli, Werner, La chapelle de Loys (manuscrit 1975/AMH).

Charles Vuillermet est le premier à avoir tenté de situer le cloître et les bâtiments capitulaires, et d'en déterminer les dimensions. Il supposait d'abord un cloître carré, de 27 mètres de côté, hypothèse qu'il a corrigée en interprétant ses fouilles de 1904: «Le sol n'a pas révélé l'existence d'une galerie méridionale.»⁸ Il écrit encore: «La salle capitulaire était formée par une suite de cinq ou six doubles travées, voûtées en ogive, dont il en existe encore deux... La salle elle-même mesurait à l'intérieur approximativement 21 ou 25 mètres en longueur et 8 mètres en largeur... A l'intérieur la salle est entourée d'un banc continu, interrompu au fond en regard du portail.»⁹

Emmanuel Dupraz reprend les résultats obtenus par Charles Vuillermet et les confronte aux données historiques.

Arnold Bonard précise la situation et les dimensions du cloître et des bâtiments capitulaires; il révèle l'existence d'un puits — à son avis d'époque préromane — qui a été fouillé jusqu'à la nappe phréatique. Il donne en plus une description de l'architecture reconstituée de la salle capitulaire, et signale les différentes sépultures, dont une dans un sarcophage du Haut Moyen Age. Il ne parvient cependant pas à établir une interprétation concordant absolument avec les structures décrites.

Eugène Bach réalise une synthèse de l'hypothèse de Vuillermet, des résultats des fouilles de 1904 présentés par Bonard, et de l'interprétation par Blondel des vestiges archéologiques subsistant sous la cathédrale actuelle¹⁰.

Dans l'ensemble, nous confirmons les positions de Bach, sauf pour la reconstitution de la salle capitulaire (cinq travées) et pour la datation du puits à l'époque carolingienne. Gilliard, Bonnard et Hermanès ont procédé à des observations importantes dans la chapelle de Loys, et le rapport de Rapin contient des éléments clés pour la reconstitution du cloître.

Marcel Grandjean, enfin — se référant à des sources écrites — donne une description générale de l'ensemble du complexe architectural au nord de la cathédrale du XIII^e siècle; il signale notamment la séparation entre la salle capitulaire et la chapelle de Loys.

III. Plan et méthode

Les fouilles archéologiques ont été la conséquence des fouilles de génie civil entreprises par la Ville de Lausanne pour la pose d'un collecteur au nord de la cathédrale. Quand, le 29 juillet 1971, la pelle mécanique eut mis au jour un sarcophage d'époque carolingienne, les travaux furent stoppés et un groupe de volontaires se mit à dégager systématiquement les vestiges archéologiques sur une surface d'abord très restreinte. Les résultats atteints à cette occasion incitèrent Pierre Margot et Charles Bonnet à intervenir auprès de l'architecte de l'Etat, Jean-Pierre Vouga. Il s'agissait d'obtenir la fouille archéologique, menée avec la rigueur scientifique actuellement exigible, de toute la place de la Cathédrale. Le Département des travaux publics mandata alors l'auteur des présentes lignes pour planifier et réaliser les investigations préconisées par Margot et Bonnet.

Le collecteur étant déjà posé sur la partie orientale de la place, les recherches ont commencé au nord des cabanes de chantier, dans le secteur encore intact.

⁸ Charles Vuillermet, *op. cit.*, p. 152, note 1.

⁹ Charles Vuillermet, *op. cit.*, pp. 153 et 154, note 1.

¹⁰ Louis Blondel a publié ses résultats en 1943 et 1944, soit:

— Louis Blondel, Les origines de Lausanne et les édifices qui ont précédé la cathédrale actuelle, dans: *Etudes de lettres*, 1943, pp. 57-77.

— Louis Blondel, Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle, dans: *Les monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Vaud*, t. II, La cathédrale de Lausanne, Bâle, 1944 (*MAH, Vaud II*) pp. 25-59.

La première campagne (fig. 2, I) dura du 4 août au 15 novembre 1971, dans le domaine médiéval. On poursuivit cette fouille par la recherche de vestiges préhistoriques, jusqu'en automne 1972.

La campagne suivante (fig. 2, II) comprenait la partie orientale de la place, à l'exception de la surface occupée par les échafaudages servant à la restauration de la tour du transept. Elle dura du 1^{er} mars au 1^{er} juin 1972.

La troisième campagne (fig. 2, III) concernait le secteur sis entre la partie examinée lors de la première étape et la cathédrale. Elle nécessita la démolition préalable des baraquements de chantier, et s'étendit du 15 juin au 15 novembre 1972.

Des fouilles complémentaires ont parachevé le programme initialement prévu: une à l'est (fig. 2, IV) du transept en janvier 1973, l'autre au nord du transept (fig. 2, V) en juillet 1974.

Ainsi, en cinq campagnes réparties sur quatre années, c'est près de 950 m² qui ont pu être fouillés systématiquement (fig. 2).

Parmi les travaux préliminaires, signalons l'implantation d'un quadrillage tout autour de la cathédrale, par les soins de Louis Barraud¹¹, ce qui a permis une mensuration commode, et précise à la fois, de tous les vestiges archéologiques.

Grâce à la connaissance des structures — fruit des travaux de nos prédécesseurs — susceptibles d'être dégagées par nous-mêmes, nous avons organisé les fouilles en respectant trois banquettes-témoins continues, permettant de lire la stratigraphie complète du site: deux banquettes disposées longitudinalement (25,80-26,80 N et 33,15-34,70 environ N), et une banquette transversale (114,00-115,00 E). Les surfaces séparées par ces banquettes ont alors été décapées couche par couche (chacune haute d'environ 0,25-0,30 m), jusqu'aux strates préhistoriques, ou bien, en l'absence de celles-ci, jusqu'à la terre vierge.

Les vestiges archéologiques ont été inventoriés dans le journal des fouilles, manuscrit en double exemplaire, et abondamment documentés par des dessins et des photos¹². Son rédacteur lors de la première campagne était Hans-Rudolf Gugg, celui des deuxième et troisième Philippe Jaton, pour les quatrième et cinquième respectivement, Jean-Pierre Aubert et Nott Caviezel. Le journal est complété par les notes du soussigné, directeur responsable des fouilles. Les relevés ont été dessinés sur place, au crayon, sur film polyester. Ces documents sont indéchirables, ils sont stables et en outre faciles à reproduire. La plupart des 60 plans et des 18 stratigraphies, et les 7 coupes, ont été relevés à l'échelle 1:20, par une équipe importante dirigée par Franz Wadsack¹³.

La documentation photographique (prises de vues, développements, agrandissements) a été réalisée par Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli. Ils ont établi au total — durant les cinq campagnes — 550 photos¹⁴.

La Commission fédérale des Monuments historiques, présidée par le professeur Alfred A. Schmid, a largement subventionné les investigations archéologiques. L'expert désigné par la CFMH, le professeur H.-R. Sennhauser, a visité le chantier à cinq reprises. Après discussion et d'entente avec lui, des hypothèses de travail ont été avancées et la méthode à suivre a été mise au point. Par la suite, la collaboration du professeur Sennhauser a été essentielle pour l'interprétation et la datation des observations notées en cours de fouille.

IV. Les découvertes archéologiques — Les structures

Conformément à la disposition annoncée dans l'introduction, cette étude se limite à la présentation des vestiges archéologiques des annexes au nord de la cathédrale, et, sous l'angle chronologique, aux vestiges à partir de la fin du VI^e siècle.

¹¹ Le quadrillage se réfère aux axes de la cathédrale (marqués dûment par des chevilles en laiton). L'axe longitudinal dévie de 107,387⁹ du nord du système coordonné du Service topographique fédéral.

L'origine de notre système coordonné au centre de la croisée (0,00 N/S/100,00 E) se situe à une altitude de 526,164 mètres au niveau de la mer.

L'équipe de Louis Barraud, sous la direction d'Alain Darbre, a implanté le canevas tout autour de la cathédrale et dans la rue Charles-Vuillermet et finalement relevé la cathédrale et les maisons au nord de celle-ci.

¹² La documentation se trouve aux archives de la cathédrale.

¹³ Ont dessiné sur le chantier: Ines Cadruvi, Bernard Duttweiler, Marianne Duttweiler, Nicole Guillaume-Gentil, Mirta Huder, Alain Müller, Dagmar Sarott-Dienhart, Jachen Sarott.

¹⁴ Les importantes prises de vues ont été réalisées avec une caméra SINAR pour le format 4/5", et avec un appareil photographique ARCA Suisse pour le format 6×9 cm.

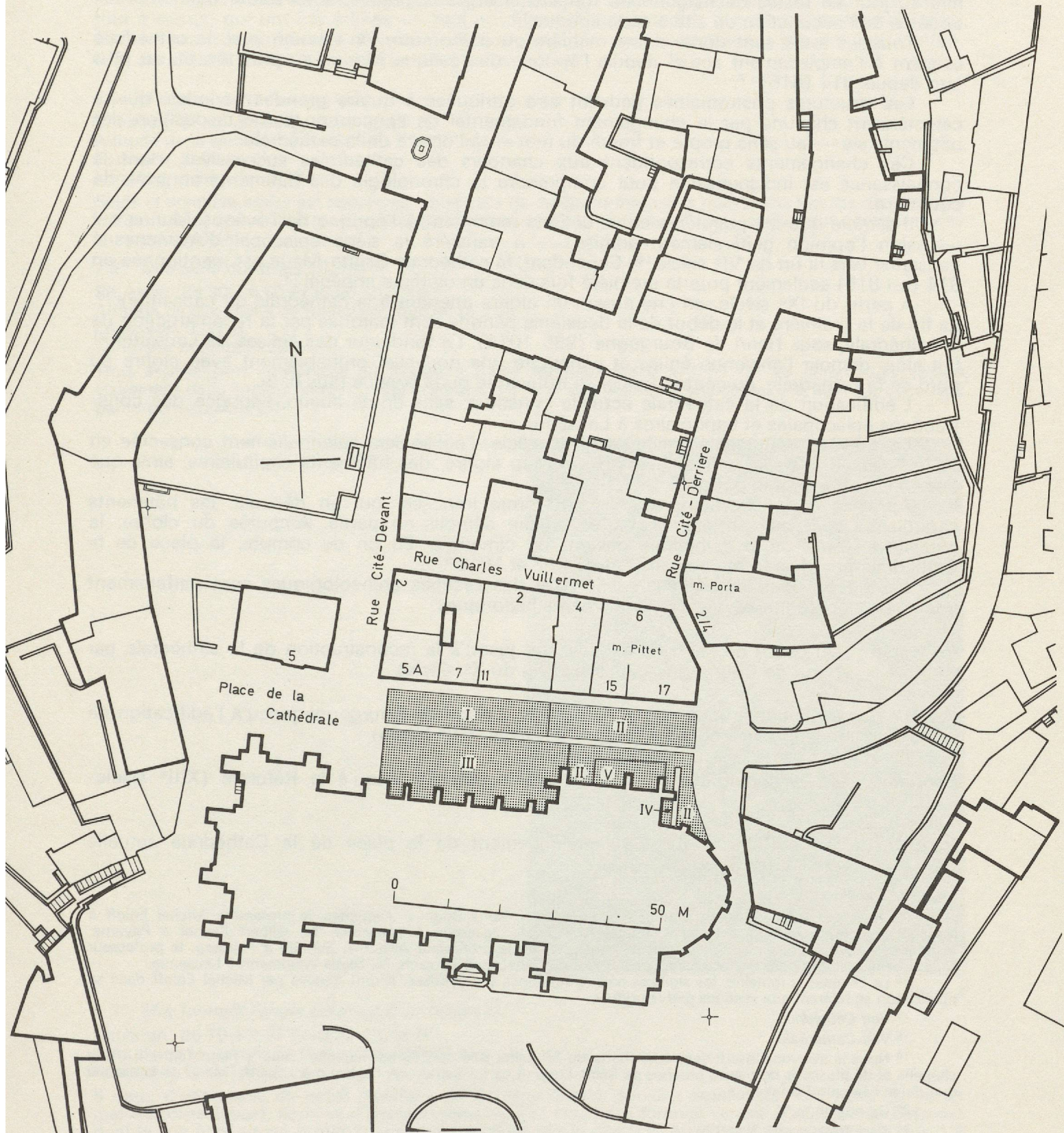


Figure 2

Cette date limite coïncide avec l'implantation des premiers bâtiments en maçonnerie, car, selon l'avis unanime de tous les experts¹⁵, les recherches au nord de la cathédrale n'ont pas mis au jour de restes de maçonnerie romaine, malgré la preuve, sous forme de nombreux tessons, de l'occupation du site à cette époque¹⁶.

Tous les murs sont donc, d'une manière ou d'une autre, en relation avec la cathédrale existant à l'emplacement actuel depuis l'époque de l'évêque Marius au plus tôt, et, au plus tard depuis 814 (815)¹⁷.

Les structures postromaines peuvent être attribuées à quatre grandes périodes, qui se caractérisent chacune par le changement fondamental de conception et de disposition des bâtiments sis — au sens propre et figuré du mot — à l'ombre de la cathédrale.

Ces changements correspondent aux chantiers des cathédrales successives, dont la connaissance est indispensable pour comprendre la chronologie des bâtiments annexés du côté nord.

Il semble que les premières constructions remontent à l'époque de l'évêque Marius qui — selon l'opinion généralement admise — a transféré le siège épiscopal d'Avenches à Lausanne vers la fin du VI^e siècle¹⁸. Cependant, la cathédrale Sainte-Marie est mentionnée en 814 (ou 815) seulement pour la première fois dans un diplôme impérial¹⁹.

A partir du IX^e siècle, on cite aussi «un cloître attenant à la cathédrale de Lausanne»²⁰. La fin de la première et le début de la deuxième période sont marqués par la reconstruction de la cathédrale, sous Henri de Bourgogne (985-1019). Le fondateur des églises de Lausanne²¹ fait alors démolir l'ancienne église et construire une nouvelle, probablement avec cloître au nord de la cathédrale, au centre duquel se trouvait le puits évoqué plus haut.

L'édification de la cathédrale actuelle constitue, sans doute aucun, l'apogée des constructions épiscopales et capitulaires à Lausanne.

Les travaux débutent au milieu du XII^e siècle; l'église sera solennellement consacrée en 1275²². Le XIII^e siècle voit s'élever un nouveau cloître, des bâtiments capitulaires, ainsi que des édifices sur tout le pourtour.

Après la conquête bernoise, et la Réforme imposée, qui en découle, les bâtiments capitulaires sont mal entretenus, parfois même démolis en partie. Amputée du cloître, la parcelle au nord de la cathédrale devient un cimetière. En fin de compte, la place de la Cathédrale prend sa forme actuelle entre 1812 et 1816²³.

Les quatre périodes définies sur la base des vestiges archéologiques sont parfaitement intelligibles en connaissance des événements historiques:

Période I: Du début de l'évêché à Lausanne jusqu'à la reconstruction de la cathédrale par Henri de Bourgogne (VI^e siècle-fin du X^e siècle).

Période II: De la construction de la cathédrale d'Henri de Bourgogne jusqu'à l'édification de la cathédrale actuelle (début XI^e siècle-XIII^e siècle).

Période III: De la construction de la cathédrale actuelle jusqu'à la Réforme (XIII^e siècle-1536).

Période IV: De la Réforme jusqu'à l'aménagement de la place de la Cathédrale actuelle (1536-1816).

¹⁵ Ont visité le chantier, entre autres: le professeur Hans Bögli à Avenches, le professeur Michel Egloff à Neuchâtel, le professeur Paul Hofer à Berne, M. Claude Jaccottet à Lausanne, M. Gilbert Kaenel à Payerne, M. Pierre Margot à Lausanne, M^e Edgar Pélichet à Nyon, le professeur Alfred A. Schmid à Fribourg, le professeur Rudolf Schnyder à Zurich, le professeur Hans-Rudolf Sennhauser à Zurzach, M. Denis Weidmann à Lausanne.

¹⁶ La céramique romaine, les sigillées paléochrétiennes y comprises, seront traitées par Michel Egloff dans sa publication se référant aux vestiges préhistoriques.

¹⁷ Voir *Cathédrale*.

¹⁸ Voir *Cathédrale*.

¹⁹ Nous le trouvons inscrit dans une charte du 28 juillet 814 ou 815 par laquelle Louis le Pieux fait don d'une chapelle et de plusieurs domaines proches de Saint-Loup et de La Sarraz, «A l'église mère Sainte-Marie de Lausanne que dirige l'évêque Frédaire ...»

²⁰ Grandjean, p. 11.

²¹ *Cart. Roth*, p. 30, N° 16 p.

²² Sa dédicace se déroule le dimanche, 20 octobre 1275, en présence du pape Grégoire X et de l'empereur Rodolphe de Habsbourg.

²³ *MAH, Vaud III*, en préparation.

1. Les structures du Haut Moyen Age (fig. 3)

En tout, nous avons dégagé quatre pans de murs et deux fragments de sol, ainsi qu'un four à chaux, qui ont été édifiés — tout en appartenant au moins à trois étapes de construction — avant la cathédrale d'Henri de Bourgogne. Les murs surprennent par leur orientation, déjà parallèle à toutes les constructions qui suivront.

1.1. Mur situé nord-sud (fig. 4)

Situation : 85,35-85,95 E/16,70-22,00 N
Altitude de la semelle de fondation : 525,00 m s. m
Epaisseur : 0,60 m
Longueur minimale : 5,30 m

Seule la première assise est conservée, composée de moellons irréguliers posés sans mortier dans la terre vierge. Les pierres sont disposées perpendiculairement à la direction du mur et forment parement avec leurs petits côtés.

1.2 Mur situé ouest-est (fig. 4)

Situation : 84,30-86,60 E/20,50-21,10 N
Altitude de la semelle de fondation : 525,05 m s. m
Epaisseur : 0,60 m
Longueur minimale : 2,60 m

Trois assises sont conservées en moellons d'une longueur de 0,20-0,50 m. La chronologie ressort clairement de la superposition du mur 1.2 au mur 1.1. A son extrémité occidentale, le mur 1.2 est coupé par la construction 2.4.



Figure 4

1.3 Mur formant l'angle nord-est d'un bâtiment

Situation : 86,70-89,00 E/16,70-18,55 N
Altitude de la semelle de fondation : 524,80 m s. m
Epaisseur : 0,90-1,00 m

Il s'agit d'une assise de petits moellons, posés sans mortier sur une couche de terre noire (riche en matières organiques), pourvue d'*artefacta* romains. Ces structures forment l'angle nord-est d'un bâtiment dont le mur nord coupe le mur 2.1 qui, lui, est coupé par le mur 2.4. Au-dessus des vestiges du mur 1.3 se situe une tombe construite de dalles fichées en terre. Du fait que cette tombe a été coupée par la fouille des fondations de la cathédrale actuelle, nous devons l'attribuer à la période II, et par conséquent le mur 1.3 à la période I.

1.4 Mur situé nord-sud

Situation: 87,90-88,60 E/29,70-33,30 N

Altitude de la semelle de fondation: 525,30 m s. m

Épaisseur: 0,50 m

Cinq assises du mur sont conservées, dont la première, servant de fondation, est plus large de 0,10 m de chaque côté. Le mortier dur comprend du sable (grains jusqu'à 15 mm) et de la chaux contenant aussi de la brique pilée. Ce mur présente quelque similitude avec la maçonnerie romaine. Il est cependant situé sur une fosse de débris, d'une surface de 100 m² environ et d'une profondeur d'un mètre, contenant des vestiges d'époque romaine. Le terrain peu solide a provoqué un déversement et la chute du mur. Une relation du mur 1.4 avec le mur 1.3 peut être établie du fait que le mur 1.4 prolongé bute contre l'angle du mur 1.3.

1.5 Fragment de sol

Situation: 65,40-68,95 E/19,80-21,35 N

Niveau du sol: 525,54 m s. m

Les deux fragments du sol en mortier sont coupés par le mur 2.1. De petits cailloux sont fichés en terre, en hérissos sur lequel on coula du mortier. La surface est lissée par un mortier à base de brique pilée. Le fait que le sol est coupé par un mur appartenant à la deuxième période de construction le place parmi les structures appartenant à la première période.

1.6 Four à chaux

Situation: 68,35-69,20 E/30,45-32,25 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,70 m s. m

Épaisseur du mur: 0,40 m

Mur sur plan circulaire. Ø intérieur 1,70 m environ. Construit en pierres calcaires, sans mortier. Une épaisse couche de chaux, à l'intérieur de l'anneau, formé par le mur, permet de reconnaître un four à chaux.

2. Les constructions en relation avec la cathédrale d'Henri de Bourgogne (fig. 3)

Cinq des six murs décrits ci-après peuvent être attribués avec certitude à la deuxième période, car leur construction nécessita la démolition de structures de la première période, et, par ailleurs, ces maçonneries ont été démolies au XIII^e siècle lors des travaux pour l'édification de la cathédrale et des bâtiments attenants.

Le mur 2.6 est antérieur au chevet du milieu du XII^e siècle. Il peut être attribué à la première, ou, d'après ses caractéristiques de structure; plus vraisemblablement à la deuxième période.

2.1 Mur situé nord-sud

Situation: 67,25-68,35 E/12,95-31,35 N

Altitude de la semelle de fondation: 525,40 m s. m

Épaisseur: 0,60-0,75 m

Une seule assise constitue les fondations, plus larges de 0,05 à 0,15 m que le mur en élévation. En élévation, le mur est conservé sur cinq assises, composées de moellons de 0,10-0,30 m de long posés perpendiculairement à la direction du mur. Le mortier est dur, de couleur bleu-gris avec beaucoup de chaux, des grains de sable de 3-5 mm, sans brique pilée, avec de très petits grains de chaux (2 mm). Dans le mur, par endroits, des fragments de tuiles romaines. Le parement du mur est rubéfié. L'extrémité septentrionale du mur n'a pas été fouillée. L'extrémité méridionale a été sectionnée par la fosse de construction des fondements de la cathédrale des XII^e/XIII^e siècles. Ce mur est situé sur la prolongation du mur oriental de la maison place de la Cathédrale 5A.

2.2 Mur en direction sud-nord (fig. 5)

Situation: 75,80-76,80 E/15,60-33,00 N

Altitude de la semelle de fondation: 525,05 m s. m

Épaisseur: 0,70 m

Cinq à sept assises des fondations, construites dans la fosse, sont conservées. Les moellons de 0,20 à 0,50 m de long sont liés avec beaucoup de mortier très dur, de couleur brun-rouge, d'un grain fin (1-4 mm) avec des grains de chaux jusqu'à 1 cm Ø, et sporadiquement de la brique pilée. Par endroits, on trouve des fragments de tuiles romaines; et dans le parement occidental, au niveau de 25,00 N, le fragment d'une base de colonne d'époque romaine a été repéré et extrait de la maçonnerie. L'extrémité septentrionale du mur n'a pas été dégagée. L'extrémité méridionale a été coupée au moment de la construction des fondements de la cathédrale actuelle. Le mur a été remployé pour le mur extérieur du promenoir occidental du cloître gothique. Il a été démonté à un niveau égal, puis élargi du côté est et

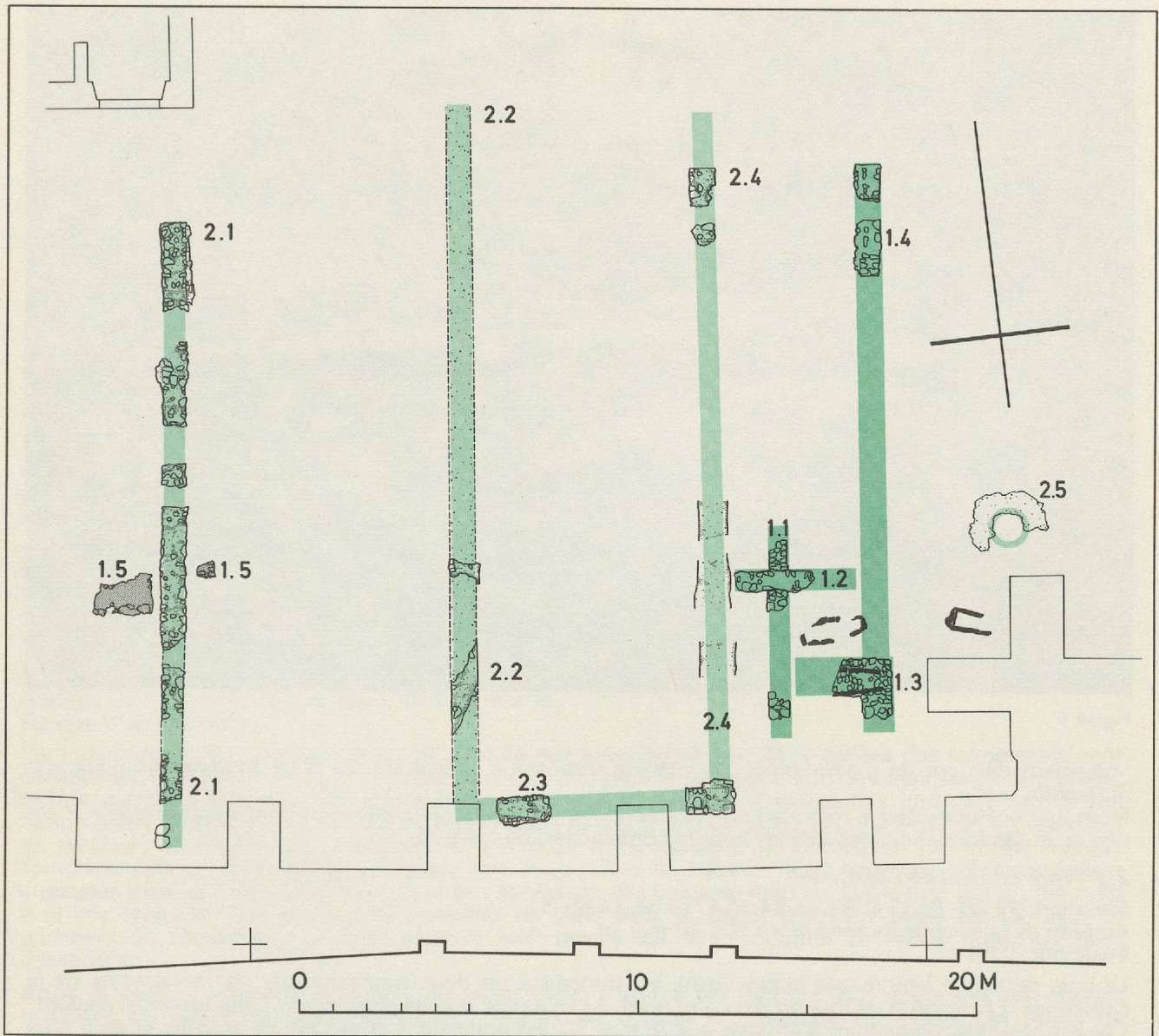


Figure 3

Plan des vestiges du Haut Moyen Age et des XI^e/XII^e siècles. Echelle 1:200.
 En couleur foncée: reconstitution des murs du Haut Moyen Age.
 En couleur claire: reconstitution des bâtiments des XI^e/XII^e siècles.
 Texte pp. 29-31, 44 et 46.



Figure 5

finalement relié par de grands blocs de molasse disposés à cheval sur les deux fondements d'époque différente.

Nous en concluons que le mur était connu à l'époque gothique, où le bâtiment dont il faisait partie a été démoli et ses fondations récupérées pour la construction du nouveau cloître.

2.3 Mur en direction ouest-est

Situation: 77,30-78,95 et 82,90-84,35 E/13,60-14,65 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,70 m s. m

Épaisseur: 0,80 m

Le mur, de même facture que le précédent, est tronçonné en deux fragments par les fondements de la cathédrale. Le départ d'un mur en direction nord, à l'extrémité orientale du mur 2.3, est toutefois évident. Ces observations permettent d'affirmer que le mur 2.3 est antérieur à la cathédrale actuelle et qu'il était lié au mur 2.2. Malheureusement, l'angle entre deux a été détruit lors de la construction de la cathédrale actuelle, aux XII^e/XIII^e siècles.

2.4 Mur en direction nord-sud

Situation: 83,00-84,35 E/13,60-33,15 N

Altitude de la semelle de fondation: 525,30 m s. m

Épaisseur: 0,75-0,80 m

Trois fragments de ce mur sont conservés. L'un d'eux fait angle avec le mur 2.2, les deux autres se situent à 30,90 et 33,15 N (fig. 12). Ces fragments de mur présentent les mêmes caractéristiques que les fragments de mur 2.2 et 2.3. Entre ces fragments, le mur a complètement disparu. Mais il était construit dans une fosse creusée dans la terre vierge, et cette fosse, qui nous est parvenue remplie de débris de construction, notamment du mortier provenant du mur 2.4, permet de situer ce dernier, couvert par le mur 3.23.

Le puits 3.22 est situé dans la fosse du mur 2.4, ce qui permet de situer le puits à une date postérieure.

2.5 Puits (fig. 17)

Situation: 91,30-93,75 E/21,70-23,45 N

Épaisseur du manteau du puits: 0,50 m

Le puits cylindrique, d'un diamètre de 0,90 m environ, a été construit en moellons allongés, disposés radialement en assises irrégulières. La maçonnerie est très peu soignée et dépourvue de mortier. Un remplissage de petits cailloux a été pratiqué entre les moellons allongés et la fouille dans une fosse romaine. Le puits a été mutilé par les fondations de la cathédrale actuelle, c'est-à-dire qu'il est antérieur aux XII^e/XIII^e siècles.

2.6 *Mur situé nord-sud (fig. 6)*

Situation: 118,50-119,40 E/10,70-11,90 N

Altitude de la semelle de fondation: 522,30 m s. m

Épaisseur: 0,90 m

Le mur est coupé par les fondations du chœur de la cathédrale, du milieu du XII^e siècle, et donc antérieur à cette date. Construction en boulets, soigneusement posés dans la terre vierge. À l'est du mur la terre vierge monte nettement plus haut que la semelle de fondation, tandis qu'à l'ouest on rencontre des couches archéologiques. Le mur formait donc l'extrémité orientale d'un bâtiment, ou bien il formait une sorte d'enceinte, clôturant les annexes de la cathédrale du côté est.

3. Les constructions du XIII^e au XVI^e siècle en rapport avec la cathédrale actuelle (fig. 6)

Tous les murs de la troisième étape de construction peuvent être mis facilement en relation avec la cathédrale actuelle. Ils sont répartis sur une surface d'environ 50 × 35 m, soit de 1800 m² environ, sise au nord de la cathédrale, et dont le centre était réservé au cloître. À l'est du cloître se situaient les bâtiments capitulaires, avec notamment la salle capitulaire et la chapelle de Loys, probablement surmontées de deux étages. D'après nos recherches, le cloître était entouré de bâtiments sur tout son périmètre. Ces bâtiments n'appartenaient cependant pas au Chapitre.

3.1 *Mur en direction ouest-est (mur méridional de la salle capitulaire)*

Situation: 100,25-113,30 E/22,20-25,45 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,90 m s. m

Épaisseur des fondations: 1,80 m

Ce mur, muni de trois contreforts au sud, est lié aux murs 3.2 et 3.4. Deux assises des fondements sont conservées, formées de blocs de molasse taillés au pic, pour le parement, et d'un remplissage de cailloux, le tout maçonné avec un mortier gris-blanc, comprenant du sable à grains fins jusqu'à 5 mm \varnothing (en bonne partie de couleur noire), peu de brique pilée, et des grains de chaux jusqu'à 5 mm \varnothing . Sur les blocs de molasse, de 0,43-0,72 m de large et 0,60-0,80 m de profond, un renflement de mortier marque l'emplacement du socle, encore en place lors des fouilles de 1904²⁴. Trois bases de colonnes étaient engagées dans ce socle. Elles reposaient aux angles sur des blocs de molasse taillés non pas au pic mais à la laie brettelée. Ces blocs sont intercalés de biais dans le socle, selon un angle de 45° avec le parement du fondement. La base centrale était placée sur une fondation en saillie, posée de biais également.

Selon le rapport d'Arnold Bonard, «ces bases étaient tout à fait pareilles aux bases des six grosses colonnes du chœur de la cathédrale»²⁵. Néanmoins, d'après le relevé de Recordon, ces bases de colonnes au diamètre de 0,30 m étaient posées sur des plinthes octogonales, hautes de 0,52 m, dont le diamètre inférieur était de 0,72 m. Ces bases ont disparu depuis lors.

3.2 *Mur situé nord-sud (mur oriental de la salle capitulaire)*

Situation: 110,60-112,30 E/28,70-33,20 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,74 m s. m

Épaisseur: 1,65 m (fondations)

Le mur, conservé très partiellement, est lié au mur 3.1 et aligné sur le mur 3.7 à l'intérieur de la maison N° 17, place de la Cathédrale. Ses rares vestiges permettent toutefois de comprendre la construction. La fondation est appuyée sur la terre vierge, composée d'un matériel fluvio-glaciaire peu compact, avec beaucoup de sable. Elle comporte deux assises, de 0,20 m de haut chacune, dont les parements sont composés de blocs de molasse taillés au pic, et le remplissage de maçonnerie en appareil irrégulier.

Sur ces fondements prend place le socle, composé de grands blocs de molasse (0,50-0,70 m de large, 0,85 m de profond et 0,34 m de haut). La molasse est taillée à la laie, dont les traces sont bien conservées dans les parties inférieures des moellons, moins bien plus haut. En effet, le sol protégeait les parties inférieures, et nous sommes de ce fait en mesure d'indiquer le niveau du sol à l'intérieur de la salle capitulaire, qui était à environ 525,40-525,45 m s. m. Le socle présente une surface supérieure usée par le passage des gens, mais plus la moindre trace de la taille d'origine.

²⁴ Arnold Bonard, *Le Cloître de la Cathédrale de Lausanne*, dans: *IAS/ASA 1905/1906*, pp. 112-119, p. 116: «Le banc continu de la salle a été trouvé le long de ce mur.» — En réalité, Bonard a découvert le socle et non pas le banc qui est muni d'une moulure.

²⁵ Arnold Bonard, *op. cit.*, p. 116.

Le banc posé sur le socle, à 0,43 m en retrait, se compose d'une seule assise de blocs de molasse, engagée dans le mur, en élévation. Les blocs, d'une hauteur de 0,40-0,41 m et taillés à la laie, sont ornés d'une moulure douce, formant la partie antérieure des bancs (fig. 6).

3.3 *Mur situé ouest-est (mur septentrional de la salle capitulaire et mur méridional de la chapelle de Loys)*

Situation: 102,25-112,40 E/35,10-36,80 N

Largeur: 1,60 m

Ce mur sert actuellement de façade méridionale à la maison N° 15, place de la Cathédrale. Pour des raisons de statique, ses fondations n'ont pas été dégagées. Selon notre reconstitution, il semble que le mur est doublé du côté sud. Du côté nord par contre, le mur présente son parement d'origine, bien que fortement restauré en 1960-1962. Des chapiteaux, faisant office de culs-de-lampes pour les voûtes de la chapelle de Loys, sont engagés dans ce parement. Primitivement, ce mur n'était probablement pas pourvu de baies: les grandes fenêtres n'ont été percées qu'au début du siècle passé, quand l'ébéniste Jean-Daniel Pittet fit construire la maison actuelle entre 1812 et 1816²⁶.

Le fait que l'épaisseur du mur 3.3 est la même que celle des murs 3.2 et 3.4 formant la salle capitulaire, mais bien plus forte que celle des murs 3.7 et 3.9 appartenant à la chapelle de Loys, nous amène à affirmer que la salle capitulaire a été construite d'un seul jet, bien avant que la chapelle, utilisant le mur 3.3 comme mur méridional, ait été construite en annexe.

3.4 *Mur en direction nord-sud (mur occidental de la salle capitulaire)*

Situation: 102,15-104,15 E/28,65-33,15 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,70 m s. m

Épaisseur: 2,00 m (fondations)

Le mur, tronçonné en quatre fragments, est lié au mur 3.1 et aligné sur le mur occidental de la maison N° 17, place de la Cathédrale. Il est pourvu d'un contrefort (28,05-28,60 N). La structure du mur correspond à celle du mur 3.2 et il est également appuyé sur des matériaux fluvio-glaciaires. La moulure du banc est conservée intégralement, et on a dégagé sur le banc une couche de mortier avec l'empreinte d'une planche en bois. L'extrémité ouest de la couche de mortier montre le négatif d'un parement.

De ces deux observations, la première prouve que le banc était revêtu d'une planche, et la deuxième donne l'emplacement du mur en élévation, dont l'épaisseur peut être précisée: 0,87 m. Les photos 730 (fig. 9) et 731, aux archives de la cathédrale, présentent une base sur plinthe octogonale, de même facture que celles du mur méridional de la salle capitulaire (mur 3.1). Cette base ne peut provenir que du mur 3.4. Aucune mention dans le journal n'évoque de fouille en forme de tranchée au travers de la salle capitulaire, pratiquée, selon l'ordre des photos, entre août et octobre 1912.

3.5 *Fondation de colonne (fig. 8)*

Situation: 106,15-108,35 E/30,70-33,20 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,60 m s. m

Dimension: 2,10 × 2,50 m

La fondation, sectionnée en deux fragments par la pose d'un égout, consiste en deux assises, dont les parements sont formés de grands blocs de molasse, et le remplissage de maçonnerie en bétonnage. Un fragment de socle de plan octogonal, en molasse, taillé à la laie brettelée, repose sur ce fondement d'une surface importante. Ses mesures reconstituées sont: 0,38 m de haut, 1,27 m de diamètre. Dans le parement septentrional, seul conservé intégralement, une encoche carrée, de 2 cm de côté, a été ménagée 7 cm sous le bord. D'après l'état de conservation de la surface taillée, à peu près deux tiers du socle étaient enfouis dans le sol à l'origine.

Des débris de base se trouvaient à proximité du fragment de socle. Pour la reconstitution du socle et de la base, voir 3.6.

3.6 *Fondation de colonne (fig. 9)*

Situation: 106,20-108,40 E/29,05-29,55 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,54 m s. m

Dimension: 2,20 m (en direction ouest-est)

Il ne reste de cette fondation qu'un bandeau de 0,30 m environ, fragment de l'extrémité septentrionale. Par sa structure, il correspond exactement au fondement 3.5, et nous reconstituons ses dimensions en conséquence.

La fouille de 1912, mentionnée sous 3.4, a dégagé le fondement 3.6, qui portait encore le socle octogonal, la plinthe et la base, actuellement déposés avec d'autres blocs, au sud du chœur de la cathédrale (photos 730 (fig. 9) et 732).

Le socle en molasse, taillé à la laie brettelée, a un diamètre de 1,27 m et une hauteur de 0,40 m.

Une encoche carrée mesurant 2 cm de côté a été pratiquée 7 cm en dessous du bord, au milieu de chaque pan du corps octogonal. Une plinthe octogonale et une base attique, taillées dans le même bloc de molasse et portant une colonne de 0,30 m de diamètre étaient posées sur le socle.

²⁶ MAH, *Vaud III*, en préparation.

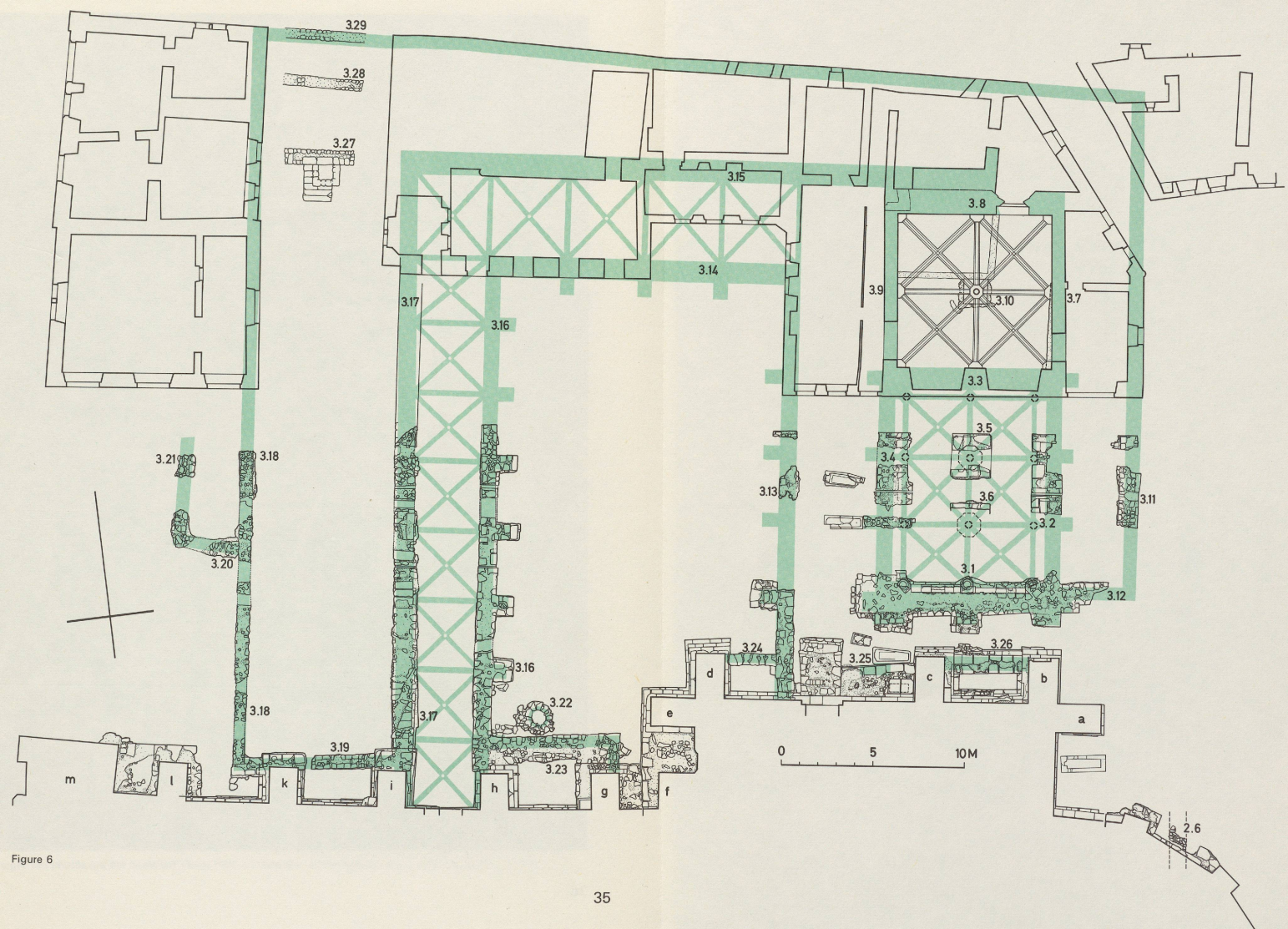


Figure 6

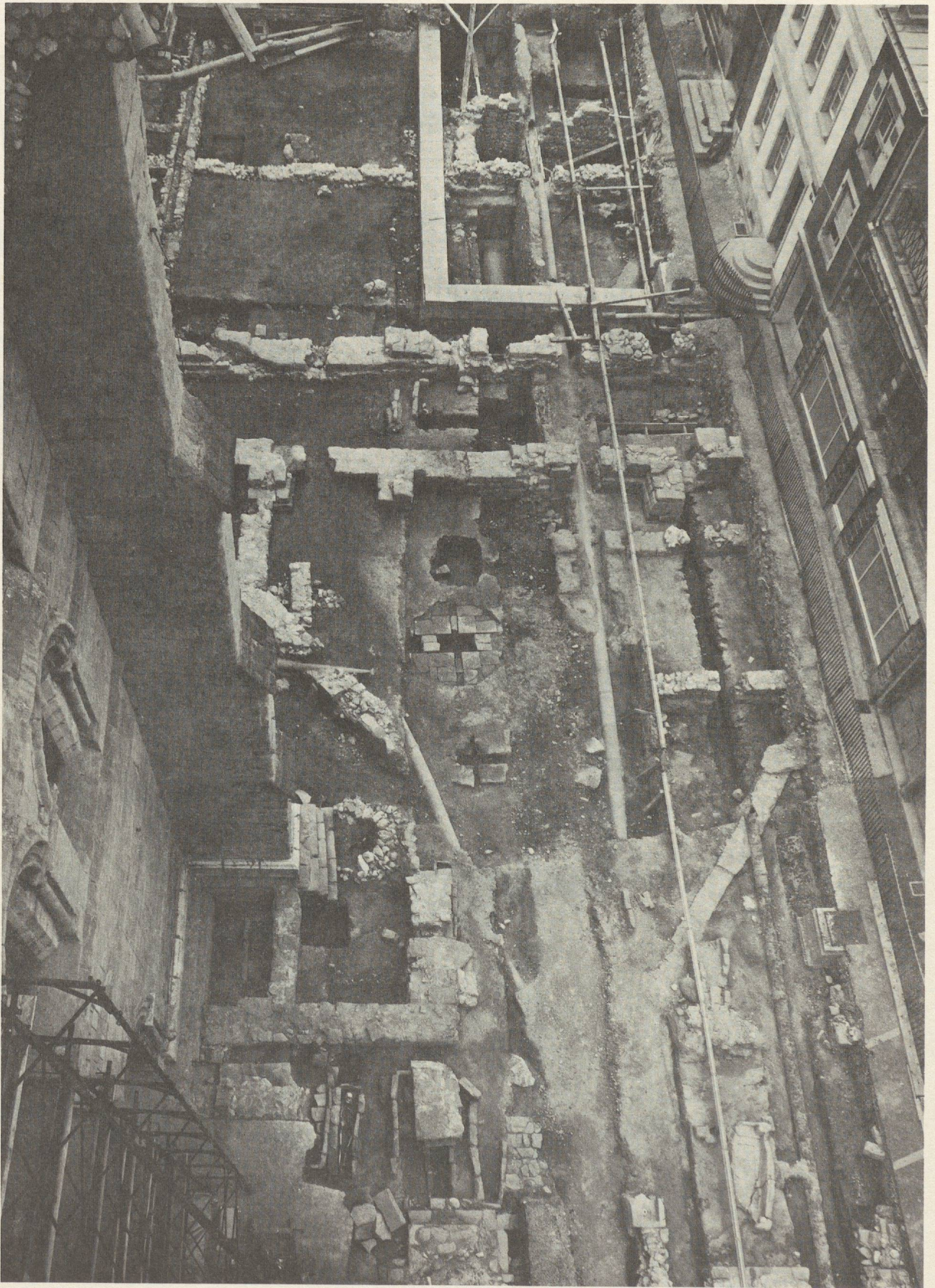


Figure 7



Figure 8

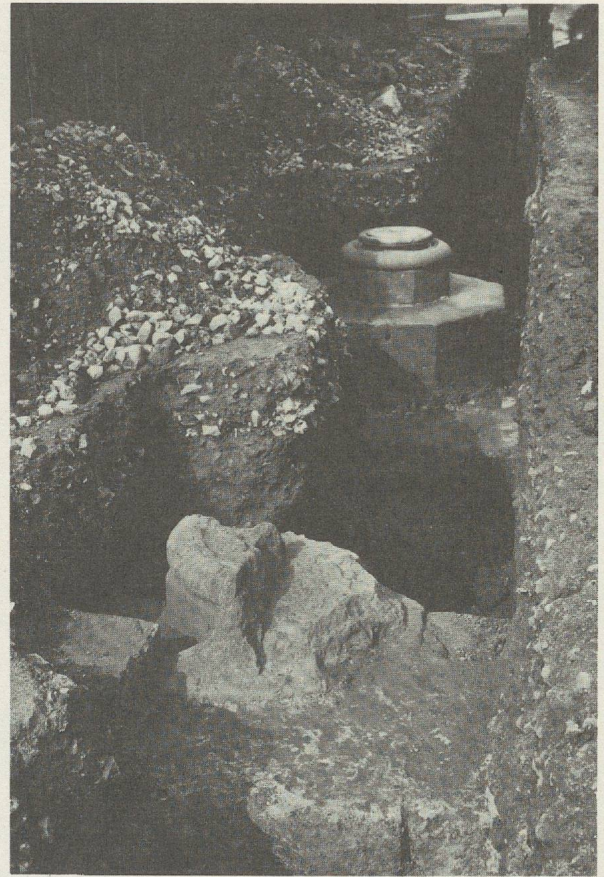


Figure 9

Cette base est comparable aux bases sur plinthe octogonale des piliers de la dernière grande étape du chantier de la cathédrale, étape dirigée par maître Jean Cotereel, durant le deuxième quart du XIII^e siècle.

3.7 Mur en direction nord-sud (mur oriental de la chapelle de Loys)

Situation: 111,35-112,40 E/35,30-45,65 N

Epaisseur: 0,80 m

La chapelle de Loys, dont le mur 3.7 fait partie, a subi une exploration archéologique en 1960-1962, lors de la restauration dirigée par Frédéric Gilliard et Jaques Bonnard. Le relevé des sondages entrepris sous la direction de Louis Blondel indique le mur 3.7 comme directement implanté sur la fondation. C'est la preuve que socle et banc, signalés pour les murs 3.2 et 3.4, ne se poursuivaient pas à l'intérieur de la chapelle de Loys. Le fait que le mur n'épouse pas rigoureusement l'axe du fondement n'a guère d'importance: les fondations sont tributaires de la fosse qui, creusée dans une terre très sablonneuse, peu compacte, ne pouvait que difficilement suivre le plan tracé.

Les photos prises lors du décrépiage des murs, en 1960²⁷, révèlent pour l'élévation de ceux-ci un grand appareil en molasse, avec trois chapiteaux engagés à demi ou pour les trois quarts, servant de culs-de-lampes aux nervures des voûtes. Une seule baie d'origine a été relevée à l'extrémité méridionale du mur, en forme d'arc brisé régulièrement intégré à l'appareil, reste sans doute d'une étroite porte. Les nombreuses encoches sont le fait des remaniements ultérieurs. Aucune parcelle du parement d'origine n'était conservée.

3.8 Mur situé ouest-est (mur septentrional de la chapelle de Loys)

Situation: 102,15-112,80 E/45,05-46,55 N

Epaisseur: 1,37 m

Les photos de 1960 (fig. 10) montrent les mêmes caractéristiques de structure qu'au mur 3.7, avec trois culs-de-lampes engagés. La seule baie d'origine est la fenêtre de la travée orientale. Avec une ouverture de 1,70 m sur 1,00 m, elle a été pratiquée dans une « niche » en arc surbaissé de 2,62 m de haut et 1,74 m de large, pour une profondeur de 0,52 m. L'ébrasement est pourvu d'une battue, indice que la fenêtre était vitrée.

²⁷ Les photos ont été prises par Victor Rich, à Lausanne, sur la demande des architectes et du restaurateur.

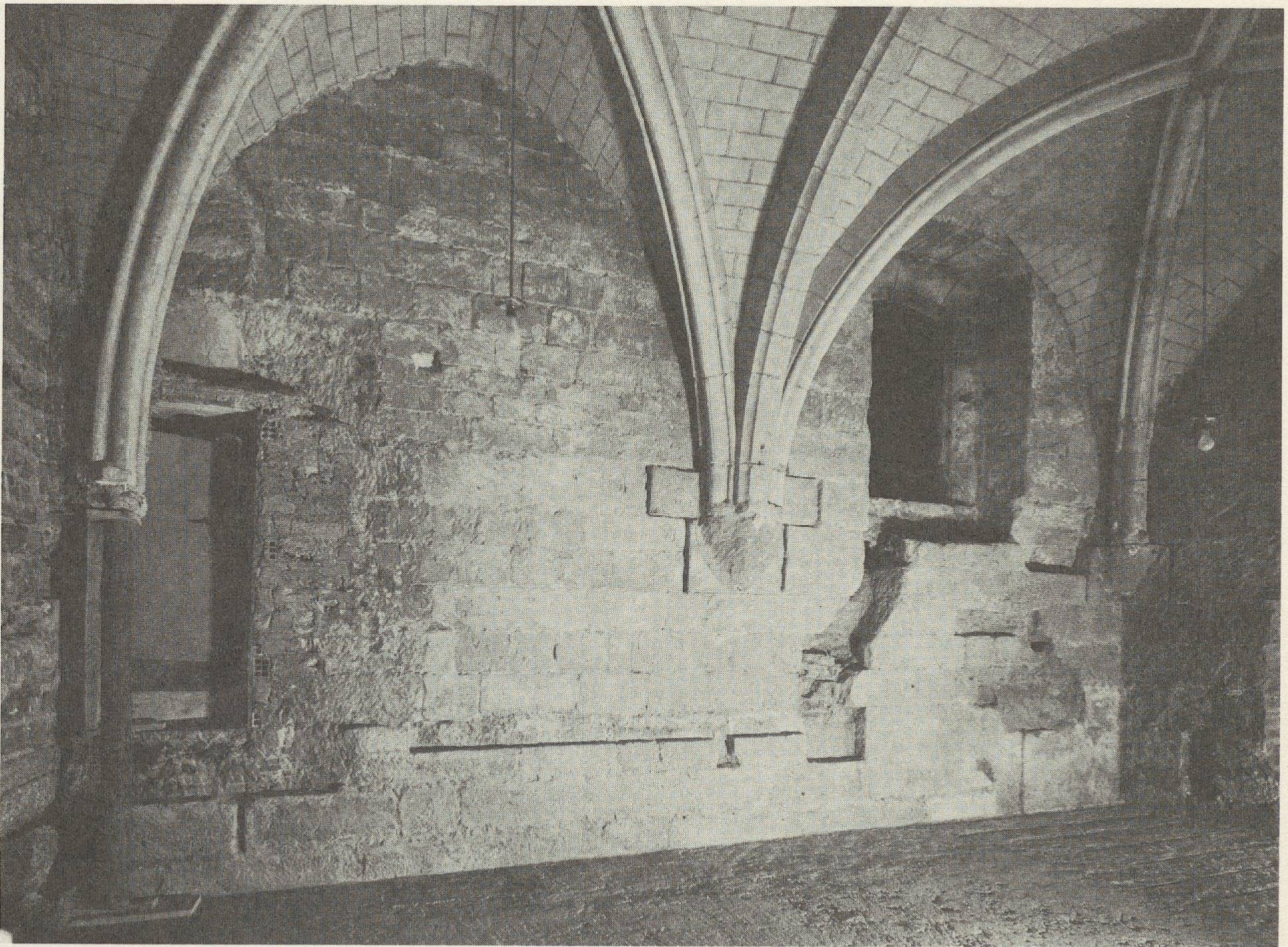


Figure 10

3.9 Mur en direction nord-sud (mur occidental de la chapelle de Loys)

Situation : 102,15-103,05 E/35,05-46,45 N

Épaisseur : 0,80 m

Les photos de 1960 (fig. 11) montrent les mêmes caractéristiques de structure qu'aux murs 3.7 et 3.8. La fenêtre de la travée méridionale, mesurant $1,10 \times 0,33$ m, présente la même articulation que la fenêtre du mur septentrional (3.8). Mais elle en diffère par son linteau, au lieu de l'arc surbaissé. La fenêtre, dont le profil de l'ébrasement extérieur reste inconnu, occupe le fond d'une niche de $2,05 \times 1,00$ m, profonde de 0,26 m. Elle est décentrée vers le nord par rapport à l'axe de la travée. De ce fait, nous présumons l'existence d'une porte en face de celle du mur oriental de la chapelle (3.7), dans la disposition primitive. La porte actuelle, et celle visible sur les photos de 1960, ont été percées ultérieurement, car les claveaux de leur arc brisé respectif ne faisaient pas partie intégrante du mur appareillé. Toutes deux sont cependant médiévales, antérieures à la Réforme. Au milieu du mur occidental de la chapelle, on rencontre le seul chapiteau ancien conservé. Tous les autres culots sont des répliques en gypse.

3.10 Fondation de la colonne centrale (chapelle de Loys)

Situation : 107,35-108,05 E/40,22-41,60 N

Dimensions : 1,80/1,80 m

La fondation a été dégagée lors de la dernière restauration. Elle est construite dans une fosse en bétonnage, sur plan carré. Un socle carré, mesurant 0,15-0,20 m de haut et 1,25 m de côté, repose sur la fondation. Le socle en grès porte la plinthe à section circulaire et la base attique d'où s'élève une colonne au fût de 0,29 m de \varnothing et 1,35 m de haut. Sans doute visible à l'origine, le socle livre ainsi le niveau du sol primitif : à l'altitude de 525,55 m s. m environ (niveau actuel : 525,73 m s. m). Sur une photo prise lors des travaux de 1960-1962, on reconnaît en fait un sol en carreaux de terre cuite, qui se trouvait à peu près au niveau précité.

3.11 Mur en direction nord-sud

Situation : 114,25-116,60 E/24,30-33,30 N

Altitude de la semelle de fondation : 525,00 m s. m

Épaisseur : 0,90 m (fondation)



Figure 11

De ce mur sont conservés: l'assise de fondation, en moellons taillés au marteau, et deux assises de l'élévation, en blocs de molasse d'une hauteur de 0,15-0,20 m. Sur le prolongement du mur 3.11 vers le nord se situe le mur oriental de la maison N° 17, place de la Cathédrale, construite entre 1812 et 1816 par l'ébéniste Jean-Daniel Pittet²⁸.

3.12 Mur en direction ouest-est

Situation: 113,30-114,95 E/23,95-25,25 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,90 m s. m

Épaisseur: 1,20 m

Ce mur est lié au mur 3.11 et au contrefort implanté dans le prolongement du mur méridional (3.1) de la salle capitulaire. Les caractéristiques de structure sont les mêmes qu'au mur 3.11.

3.13 Mur en direction nord-sud (mur intérieur de la galerie orientale du cloître)

Situation: 95,40-97,85 E/18,90-33,15 N

Altitude de la semelle de fondation: 525,00 m s. m

Épaisseur: 1,10 m (fondation)

Trois fragments de ce long mur sont conservés, dont un pan muni d'un contrefort (23,30-24,95 N). Le mur s'appuie du côté sud contre la façade septentrionale du transept de la cathédrale et il est coupé du côté nord par le mur occidental — remanié à plusieurs reprises — de l'annexe de la maison Pittet, place de la Cathédrale N° 15. Le mur est implanté dans la terre vierge, qui monte dans ce secteur au niveau de 525,30 m s. m. Les fondements sont constitués de blocs de molasse formant le parement, et d'un remplissage de boulets jusqu'à 0,20 m de longueur. Le contrefort est aligné sur le mur méridional de la salle capitulaire (3.1) et sur le contrefort de celle-ci, dirigé vers l'ouest.

3.14 Mur en direction ouest-est (mur intérieur de la galerie septentrionale du cloître)

Situation: 80,40-97,65 E/41,10-42,35 N

Largeur: 1,10 m

²⁸ MAH, Vaud III, en préparation.

Ce mur, enduit d'un crépi, a été relevé dans la maison N° 2 de la rue Charles-Vuillermet. Des sondages effectués à l'intérieur de la maison N° 4 de la même rue (garages de l'Etat), tant dans le mur que dans le sol, ont révélé que le mur a complètement disparu dans ce secteur, lors des remaniements de 1947 probablement.

3.15 *Mur en direction ouest-est (mur extérieur de la galerie septentrionale du cloître)*

Situation: 75,80-108,35 E/46,45-47,90 N
Epaisseur: 1,25 m

Ce mur crépi a été relevé dans la maison N° 2 de la rue Charles-Vuillermet. Dans la maison N° 4 de la même rue, on n'en a trouvé trace ni dans le sol ni dans les murs. Un fragment du même mur existe encore dans la cave de la maison N° 6 de la rue Charles-Vuillermet, contre le mur nord de la chapelle de Loys (mur 3.8), qui laisse entrevoir sa construction. Il est appareillé en gros blocs de molasse taillés à la laie brettelée. La chronologie relative des murs 3.8 et 3.15 ne peut être établie avec certitude selon des méthodes archéologiques rigoureuses.

3.16 *Mur en direction nord-sud (mur intérieur de la galerie occidentale du cloître)*

Situation: 80,32-82,80 E/14,30-33,17 N
Altitude de la semelle de fondation: 525,00 m s. m
Epaisseur: 1,00 m (fondation)

Intégralement conservées, les fondations du mur 3.16 sont adossées à la face nord de la cathédrale. Elles disparaissent sous la maison N° 11 de la place de la Cathédrale, où elles rejoignent probablement le mur 3.14. Le mur 3.16, dégagé sur une longueur de 18,65 m, est épaulé par cinq contreforts, tous liés au mur, et disposés à 3,70 m en moyenne les uns des autres (d'axe en axe). Le parement des fondations consiste en blocs de molasse taillés au pic (fig. 13). Les assises, d'une hauteur de 0,20-0,30 m, sont posées en retrait les unes sur les autres. Le remplissage consiste en un bétonnage de mortier avec des boulets pouvant atteindre une longueur de 0,20 m.

A l'extrémité septentrionale du mur, deux assises de l'élévation sont conservées. Bien que détériorée par les intempéries, la surface des blocs de molasse permet de reconnaître la taille, à la laie brettelée (fig. 5 et 12).

3.17 *Mur en direction nord-sud (mur extérieur de la galerie occidentale du cloître)*

Situation: 75,80-77,35 E/14,70-33,00 N
Altitude de la semelle de fondation: 525,05 m s. m
Epaisseur: 1,20 m

Sur toute sa longueur, ce mur prend appui sur le mur 2.2. Au sud, il bute contre la face septentrionale de la cathédrale, et au nord, il constitue le mur occidental de la maison N° 11 de la place de la Cathédrale, conservé en élévation jusqu'à l'altitude de 528,00 m s. m environ.

Le fondement du mur 2.2, démonté jusqu'au niveau de 525,60 m s. m environ, a été élargi de 0,40 m vers l'est. Les deux fondations ont été reliées par la suite, au moyen de grandes dalles en molasse et en pierre de Saint-Triphon (mesurant 0,20 m de hauteur et 1,10 × 0,50 m), posées perpendiculairement à la direction du mur. Sur ces dalles, le mur en élévation, contrairement au mur intérieur de la galerie, est dépourvu de contreforts.

Ce fondement descend jusqu'à la semelle de l'ancien, et il est composé de blocs de molasse taillés au pic et de boulets (fig. 5 et 12).

3.18 *Mur en direction nord-sud*

Situation: 67,25-68,35 E/12,95-31,35 N
Altitude de la semelle de fondation: 525,40 m s. m
Epaisseur: 0,60-0,75 m

Ce mur s'identifie avec l'ancien mur 2.1, coupé au sud par les fondations de la façade septentrionale de la cathédrale. Au nord, ses fondements disparaissent sous le mur oriental de la maison N° 5A de la place de la Cathédrale. Le mur 3.18 est lié au mur 3.19.

3.19 *Mur en direction ouest-est*

Situation: 67,22-75,10 E/14,30-15,10 N
Altitude de la semelle de fondation: 525,45 m s. m
Epaisseur: 0,75 m

Ces fondations, réalisées en deux tronçons, s'intercalent entre le mur 3.18 et le contrefort l) d'une part, entre les contreforts i) et k) d'autre part. La partie du mur conservée en élévation est liée au mur 3.18 et bute contre le mur extérieur de la galerie occidentale du cloître (mur 3.17). Les fondations consistent en blocs de molasse taillés au pic.

3.20 *Mur en direction ouest-est*

Situation: 63,75-67,43 E/25,62-28,20 N
Altitude de la semelle de fondation: 523,95 m s. m
Epaisseur: 1,00 m (fondations)



Figure 12

Ce mur s'adosse au mur 3.18 et il est lié au mur 3.21. Construit en moellons, il présente un appareil irrégulier. Il part 1,10 m plus bas que le mur 2.2 qui, lui, est repris en sous-œuvre afin que sa semelle se situe au même niveau que celle du mur 3.20.

3.21 Mur en direction nord-sud

Situation: 63,90-65,00 E/29,92-31,15 N
Altitude de la semelle de fondation: 523,95 m s. m
Epaisseur: 0,90 m

Ce mur est lié au mur 3.20. Il disparaît sous la banquette non fouillée et passe probablement sous la maison N° 5A de la place de la Cathédrale. Il offre une même structure que le mur 3.20.

3.22 Puits (fig. 13)

Situation: 82,22-84,80 E/16,32-18,18 N
Epaisseur du mur de margelle: 0,50 m
Diamètre intérieur: 0,80 m
Diamètre extérieur: 2,20 m

Le puits, creusé dans la fosse du mur 2.4 et dans la terre vierge, comprend un mur de plan annulaire, en moellons allongés et disposés radialement, et en boulets et mortier pour le remplissage. Des fragments de la margelle ont été retrouvés à proximité. Le puits a été fouillé en 1904. A. Bonard rapporte²⁹: « Sitôt le puits vidé, l'eau y est revenue comme autrefois. »

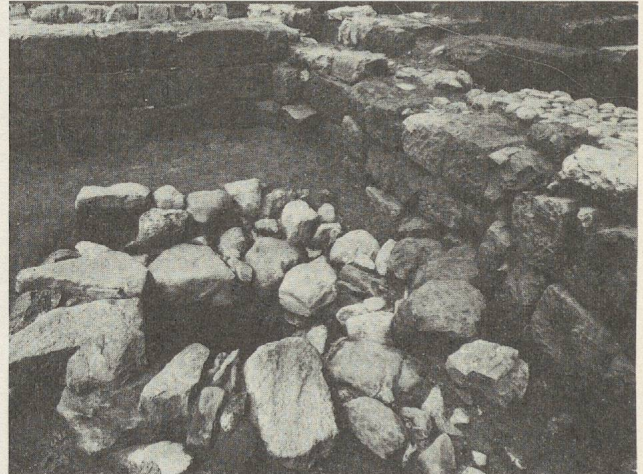


Figure 13

3.23 Mur en direction ouest-est (fig. 13)

Situation: 82,20-96,80 E/14,80-16,70 N
Altitude de la semelle de fondation: 524,70 m s. m
Epaisseur: 1,40 m (fondations)

Ce mur est situé dans le prolongement du premier contrefort, au sud du mur 3.16 (mur intérieur de la galerie occidentale du cloître). Il bute contre les fondations de la cathédrale et du cloître. Il est composé de blocs de molasse taillés au pic et montés en assises irrégulières.

3.24 Mur en direction ouest-est

Situation: 94,20-96,80 E/20,35-21,05 N
Altitude de la semelle de fondation: 525,10 m s. m
Epaisseur: 0,65 m

Ce mur se situe entre le contrefort de la cathédrale et le mur 3.13 (mur intérieur de la galerie orientale du cloître). Il est construit en appareil irrégulier de moellons.

3.25 Mur en direction ouest-est

Situation: 101,40-104,40 E/18,76-20,60 N
Altitude de la semelle de fondation: 524,63 m s. m
Epaisseur: 1,70 m

Ce mur prend place entre le contrefort c) et les fondations du contrefort inachevé situé entre les contreforts c) et d). Il s'appuie également contre le mur septentrional du transept de la cathédrale. Il est appareillé en grands blocs de molasse taillés soigneusement au pic. Les assises régulières sont disposées en retraits successifs. Une fosse en forme de tombe, mesurant 0,90×0,45 m pour une profondeur de 0,50 m, avait été creusée à l'angle sud-est de ce mur (fig. 14).

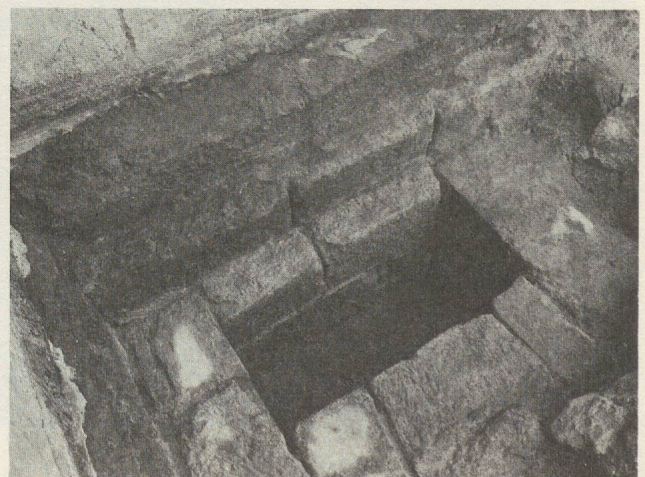


Figure 14

²⁹ Arnold Bonard, *op. cit.*, p. 115.

3.26 *Mur en direction ouest-est (fig. 15)*

Situation: 106,55-110,25 E/20,00-21,42 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,82 m s. m

Epaisseur: 1,50 m (fondations)

Le mur est situé entre les contreforts b) et c). Il est construit en blocs de molasse, taillés au pic et montés en assises régulières.



Figure 15

3.27 *Mur en direction ouest-est (dégagé en 1965 par André Rapin)*

Situation: 69,45-73,30 E/47,02-47,90 N

Altitude de la semelle de fondation: 524,05 m s. m

Epaisseur: 0,85 m

Le mur est situé en prolongement du mur 3.15. Il s'agirait d'un « mur en moellons appareillé »³⁰.

3.28 *Mur en direction ouest-est (dégagé en 1965 par André Rapin)*

Situation: 69,50-73,67 E/51,05-51,95 N

Altitude de la semelle de fondation: 523,90 m s. m

Epaisseur: 0,60 m

« Mur appareillé en moellons »³¹.

3.29 *Mur en direction ouest-est (dégagé en 1965 par André Rapin)*

Situation: 69,70-73,40 E/53,70-54,35 N

Epaisseur: 0,60 m

Le mur était aligné sur les façades formant actuellement la rue Charles-Vuillermet: « Mur appareillé, en moellons, démoli par les ouvriers ».³²

³⁰ André Rapin, place de la Cathédrale 7, sondages archéologiques 1965-1966 (manuscrit 1974/aux AMH), p. 6.

³¹ André Rapin, *op. cit.*, p. 6.

³² André Rapin, *op. cit.*, p. 6.

4. Les constructions postérieures à la Réforme (fig. 16)

Lors de la quatrième période, les destructions ont été plus importantes que les constructions. C'est alors, en effet, que le cloître a été démoli pour devenir un cimetière, fermé au sud par un mur.

4.1 *Mur situé ouest-est* (fig. 4 et 12)

Situation: 18,90-24,50 E/82,50-95,50 N
Altitude de la semelle de fondation: 525,40 m s. m
Epaisseur: 0,90 m

Mur fait de matériaux de récupération, notamment des pierres ouvragées provenant du cloître démoli.

4.2 *Caniveau en direction est-ouest* (fig. 7)

Situation: 15,30-16,95 E/59,10-86,45 N
Altitude à l'extrémité est: 525,83 m s. m
Altitude à l'extrémité ouest: 525,35 m s. m
Pente: 18‰
Largeur: 0,35 m
Profondeur: 0,28 m

Ce caniveau recueillait les eaux de pluie à chaque travée du mur gouttereau nord. Il est construit sur un fond de pavement. Les murets en blocs de molasse sont larges de 0,30 m et longs de 0,30-0,60 m en moyenne. Enfoui sous terre, le caniveau était couvert de dalles en molasse.

4.3 *Caniveau en direction ouest-est* (fig. 15)

Situation: 15,50-28,20 E/106,10-118,50 N
Altitude à l'extrémité est: 525,46 m s. m
Altitude à l'extrémité ouest: 524,88 m s. m
Pente: 45‰
Largeur: 0,30 m
Profondeur: 0,15 m

Ce caniveau est construit en blocs de molasse, longs de 0,60 à 0,80 m, dans lesquels on a taillé une encoche de section semi-circulaire de 0,30 m \varnothing et de 0,15 m de profond. Le caniveau était couvert de dalles en molasse.

V. *Interprétation des structures*

1. Les structures du Haut Moyen Age (fig. 3)

Des preuves archéologiques nous permettent d'attribuer les murs 1.1-3 et le fragment de sol 1.5 à la première période de construction. Pour le mur 1.4, il existe des indices, notamment les caractéristiques de sa structure. Enfin, le four à chaux 1.6 appartient probablement à la première, éventuellement à la deuxième période.

Les structures dégagées prouvent qu'au Haut Moyen Age, on construisait au moins à trois reprises au nord de la cathédrale. Les vestiges de ces bâtiments sont malheureusement trop incomplets pour en restituer le plan. Néanmoins, ils accusent déjà la même direction que l'axe de la cathédrale, ce qui trahit leur dépendance de l'église considérée comme «édifice régulateur».

Il en ressort que ces constructions, en relation avec la première cathédrale, doivent être datées en conséquence entre le VI^e et le X^e siècle. Ce que confirme la trouvaille, lors des dernières fouilles, d'un chapiteau remontant aux VI^e-VII^e siècles (fig. 32).

2. Les structures des XI^e/XII^e siècles (fig. 3)

Les structures décrites dans ce chapitre se situent, archéologiquement parlant, entre la première et la troisième période de construction. Il n'y a aucun doute qu'elles ne soient en rapport avec la cathédrale d'Henri de Bourgogne (XI^e siècle), bien que pareille relation ne puisse être formellement prouvée.

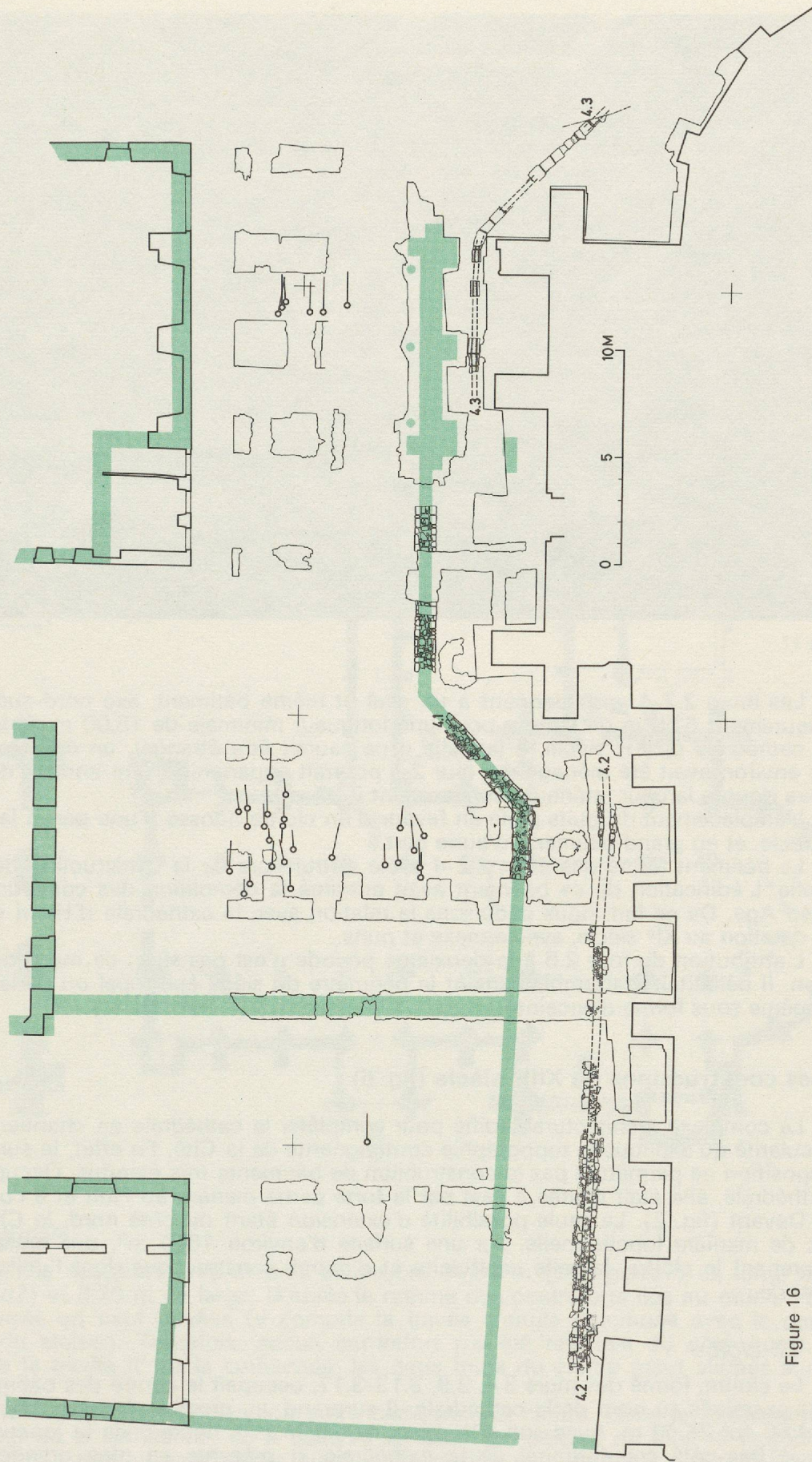


Figure 16

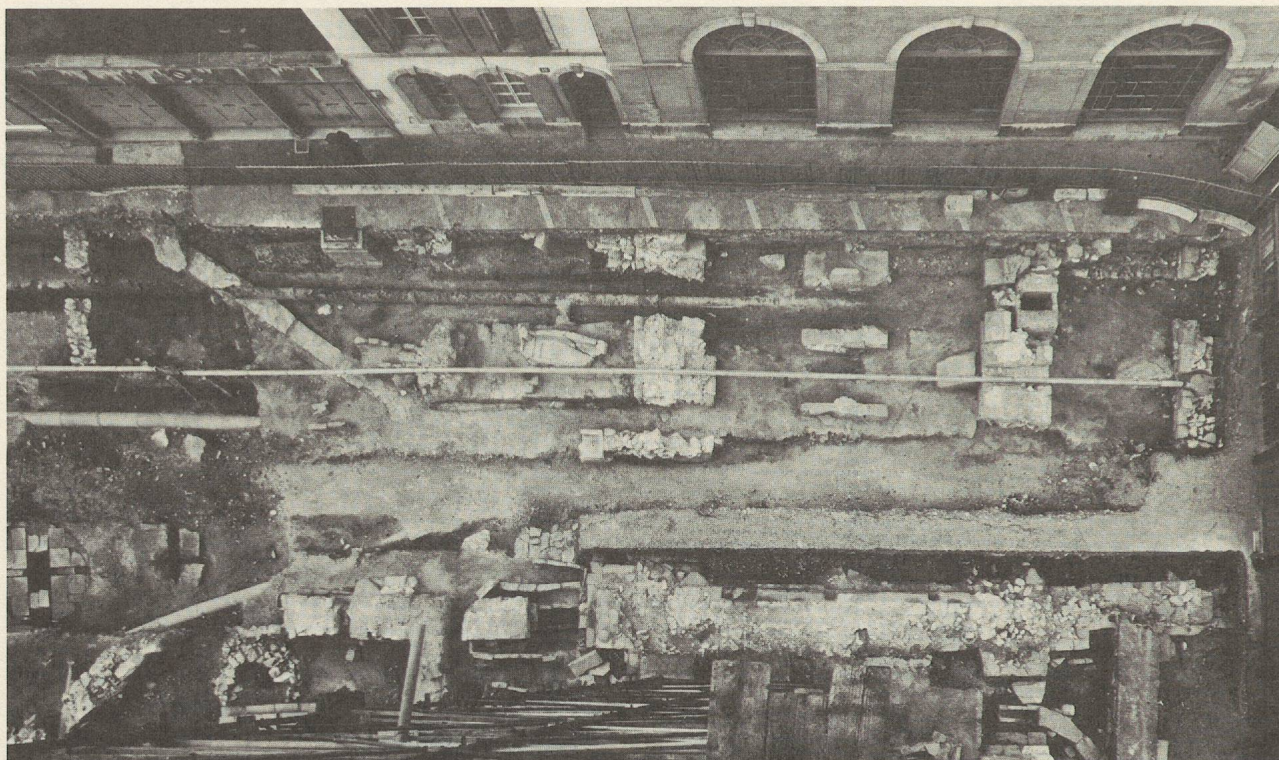


Figure 17

Les murs 2.2-4 appartiennent à un seul et même bâtiment, axé nord-sud, qui mesurait intérieurement 6,50 m de largeur pour une longueur minimale de 18,00 m. Entre ce bâtiment et la cathédrale du XI^e siècle, à laquelle il ne saurait être étranger, un couloir de 4,00 m de large environ avait été ménagé. Le mur 2.1 pourrait appartenir à une annexe de ce bâtiment, annexe dont la largeur intérieure aurait atteint 7,30 m.

L'emplacement du puits parle en faveur d'un cloître adossé d'une part à la cathédrale du XI^e siècle, et au grand bâtiment, d'autre part.

Le bâtiment formé des murs 2.2-4 a été détruit lors de la construction de la cathédrale actuelle. L'édification de ce bâtiment avait entraîné la démolition des constructions du Haut Moyen Âge. De ce fait, nous déduisons la relation avec la cathédrale d'Henri de Bourgogne, et la datation au XI^e siècle, avec annexe et puits.

L'attribution du mur 2.6 à la deuxième période n'est pas sûre: ce mur pourrait être plus ancien. Il délimitait vraisemblablement le périmètre du siège épiscopal ou de la Cité — peut-être même sous forme d'enceinte.

3. Les constructions du XIII^e siècle (fig. 6)

Le complexe architectural, édifié pour compléter la cathédrale en chantier, présente une particularité qu'explique la topographie contraignante de la Cité. En effet, la surface du terrain à disposition ne permettait pas la construction de bâtiments très étendus. Occupée au sud par la cathédrale, elle était limitée à l'est par la forte pente menant au Flon et à l'ouest par la rue Cité-Devant (fig. 2). La seule possibilité d'extension étant du côté nord, le Chapitre disposa donc de manière fonctionnelle, sur une surface d'environ 1800 m², une suite de bâtiments comprenant le cloître, la salle capitulaire et d'autres constructions dont l'utilisation nous est inconnue.

a) *Le cloître*

Le cloître, formé des murs 3.4, 3.9, 3.13-3.17, occupait le centre des bâtiments que nous avons examinés au nord de la cathédrale. Il surprend, au premier abord, par son plan barlong de 34,50 sur 25,60 m. Avec son aile orientale située à la hauteur de la jonction du transept avec le bas-côté septentrional de la cathédrale, il présente sa plus grande longueur, en

direction nord-sud. Il faut relever ensuite l'absence de galerie méridionale. Une porte ouverte dans le mur du collatéral nord, au niveau de la travée II', soit vis-à-vis du portail peint, donnait accès à la galerie occidentale. Le « retour » était assuré à l'est par la porte dans le mur septentrional du transept, sur l'axe de la galerie orientale du cloître. Ainsi, le cloître se présentait comme un U ouvert du côté sud, mais fermé en fait par le flanc nord de la cathédrale.

Ce plan insolite du cloître mérite quelque réflexion. L'absence de galerie sud, ne permettant pas une circulation complète en « circuit fermé », relie le cloître étroitement à l'église. L'interpénétration du cloître et de la cathédrale devient encore plus évidente quand on s'aperçoit qu'à l'opposé des portes donnant sur les galeries occidentale et orientale se situent respectivement le portail peint et la rose.

L'axe longitudinal de la cathédrale est doublement traversé par le cheminement du cloître, qui part, somme toute, au sud du portail peint, coupe à travers la cathédrale à la travée II', et, après passage dans les galeries retourne à la cathédrale dans l'axe du transept et aboutit face à la rose (fig. 18).

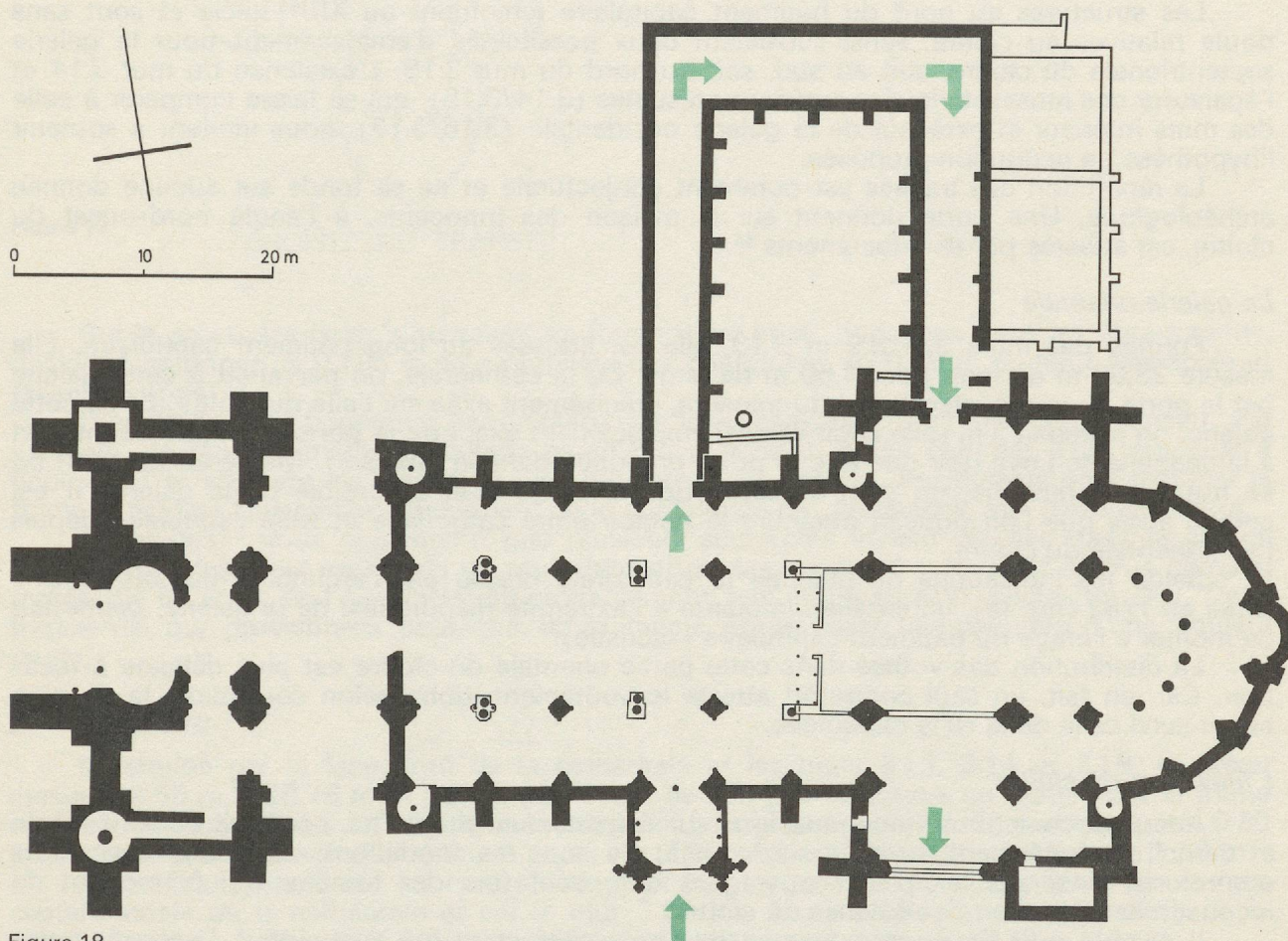


Figure 18

La galerie occidentale

Elle est formée des murs 3.16 et 3.17 et mesure 34,50 m (120 pieds?) de long, entre 3,40 m (12 pied?) et 3,70 m de large. D'après le rythme des contreforts liés au mur 3.16, la galerie était divisée en neuf travées (y compris la travée d'angle commune avec la galerie septentrionale du cloître). Toutefois, aucun contrefort n'a été retrouvé du côté ouest. La galerie prolonge la travée II' de la cathédrale, les deux murs du cloître étant alignés sur les contreforts h) et i).

Une porte assurait la communication entre cathédrale et cloître. Dans le fondement du mur septentrional de la cathédrale, on a observé un seuil qui permet de fixer la largeur du passage à 2,07 m. Il existait sans doute aussi la possibilité de passer du cloître au préau,

notamment à proximité du puits, mais aucune indication archéologique ne l'atteste avec précision. Au nord du contrefort h), on peut présumer qu'une porte donnait accès au local formé par le mur nord de la cathédrale et le mur 3.23.

La galerie septentrionale

Elle est composée des murs 3.14 et 3.15 et mesure 25,60 m de long sur 4,30 m de large, si l'on admet notre proposition de restitution. Celle-ci se base exclusivement sur l'interprétation des structures conservées, car aucun document ne se prononce à ce sujet, sinon les textes cités par Marcel Grandjean³³ selon lesquels des maisons étaient adossées au cloître du côté nord.

Les structures susceptibles d'appartenir à cette partie du cloître sont les murs 3.14 et 3.15, dans la maison N° 2 de la rue Charles-Vuillermet. Ces murs sont écartés de 4,30 m et disposés strictement à la perpendiculaire de la galerie occidentale du cloître. Les observations d'André Rapin, relatives au mur 3.17, démontrent que le cloître s'étendait du côté nord au moins jusqu'au mur 3.14. La portion du mur 3.15 située au nord de la chapelle de Loys est parfaitement alignée sur le mur relevé dans la maison N° 2 de la rue Charles-Vuillermet.

Les structures au nord du bâtiment capitulaire remontent au XIII^e siècle et sont sans doute relatives au cloître. Ainsi subsistent deux possibilités d'emplacement pour la galerie septentrionale du cloître, soit au sud, soit au nord du mur 3.15. L'existence du mur 3.14 et l'épaisseur des murs intérieur et extérieur présumés (3.14/3.15), qui se laisse comparer à celle des murs intérieur et extérieur de la galerie occidentale (3.16/3.17), nous incitent à soutenir l'hypothèse de restitution proposée.

La répartition des travées est purement conjecturale et ne se fonde sur aucune donnée archéologique. Une porte donnant sur la maison des Innocents, à l'angle nord-ouest du cloître, est attestée par des documents³⁴.

La galerie orientale

Formée des murs 3.4, 3.9 et 3.13, elle est adossée au long bâtiment capitulaire. Elle mesure 28,00 m de long pour 4,50 m de large. De la cathédrale, on parvenait à cette galerie par la porte du mur septentrional du transept, précisément axée sur l'aile du cloître. Et de cette galerie, on accédait à la salle capitulaire (l'emplacement exact de la porte n'est pas connu), et à la chapelle de Loys (par une étroite porte pratiquée dans le mur 3.9). Même en ignorant où se trouvait le passage, on peut admettre que le préau était accessible de la galerie. Il est certain aussi que l'on pouvait atteindre le couloir entre cathédrale et salle capitulaire depuis l'aile orientale du cloître.

Selon les indications du plan de la cathédrale dressé par l'architecte bernois Erasme Ritter en 1763 (fig. 1a), un escalier, implanté à l'extrémité méridionale de la galerie, permettait de monter à l'étage du bâtiment capitulaire (sacristie).

La distribution des voûtes dans cette partie orientale du cloître est plus délicate à restituer. Car, en fait, un seul contrefort atteste le voûtement, dont, selon cet indice, la division aurait suivi celle de la salle capitulaire.

L'élévation du cloître

Aucun document ne nous renseigne sur l'architecture du cloître, construit au XIII^e siècle et démoli probablement au XVI^e siècle déjà. Ce sont les fondations des murs, avec leurs contreforts, ainsi que les pièces ouvragées retrouvées lors des fouilles, qui permettent de reconstituer l'élévation des galeries du cloître.

Il semble que les murs extérieurs des trois ailes aient été aveugles, à l'exception des portes, et des fenêtres donnant sur la chapelle de Loys et éventuellement sur la salle capitulaire.

Par contre, on peut supposer que, du côté du préau, des baies éclairaient chaque travée des galeries: aussi bien les fouilleurs de 1904 avaient-ils trouvé «des débris de colonnes mesurant 18 cm de diamètre»³⁵, fragments disparus depuis lors. Mais nous pensons plutôt que les voûtes reposaient sur des culs-de-lampe, car aucune trace de colonne ou de pilier engagé n'a été repérée sur les soubassements des murs du cloître. Un assez grand nombre de claveaux retrouvés, fragments de doubleaux et d'ogives offrant un même profil, indiquent que

³³ Grandjean, p. 11.

³⁴ Grandjean, p. 14.

³⁵ Arnold Bonard, *op. cit.*, p. 114.

les galeries étaient voûtées sur croisées d'ogives. Cette modénature, élégante et soigneusement taillée, se retrouve presque identique à la cathédrale, dans la voûte octopartite de la croisée du transept (fig. 19). Les moellons de tuf trouvés dans le sol proviennent sans doute des voûtains du cloître: ils portent des restes d'enduit badigeonné en blanc.

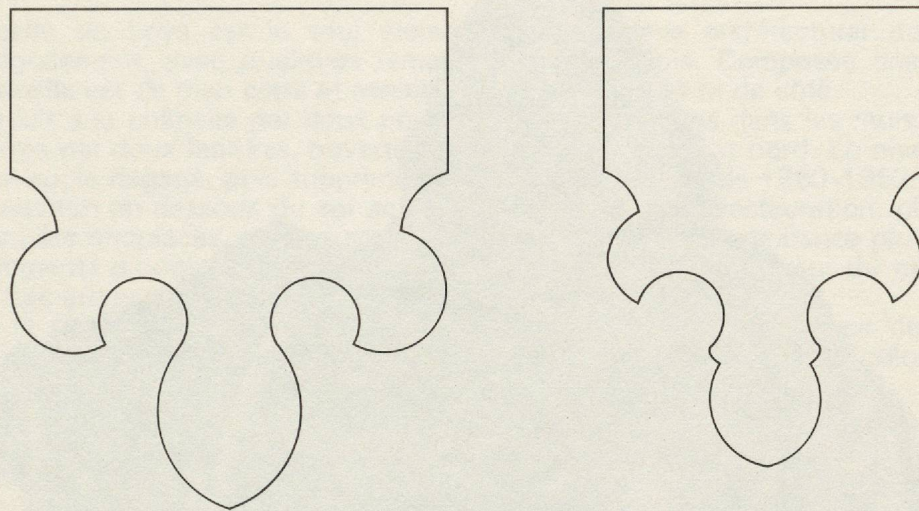


Figure 19

CROISÉE DU TRANSEPT

CLOÎTRE

Sur le préau, les baies s'ouvraient en forme d'arc brisé. Engagées dans les ébrasements, des demi-colonnes de 0,105 m de \varnothing portaient des chapiteaux de 0,29 m de haut (astragale et tailloir compris).

D'après certains fragments de remplage, les fenêtres étaient pourvues d'un meneau. Par exemple, un bloc de molasse ouvragé paraît provenir de la partie centrale d'un remplage à oculus, où se séparent les arcs de la baie géminée. Ces vestiges, insuffisants pour restituer la forme exacte de l'ensemble, témoignent de la complexité des remplages, aux baies du cloître.

Les textes³⁶ nous apprennent que plusieurs sculptures étaient placées dans le cloître. Lors des fouilles, trois fragments de sculptures en molasse ont été retrouvés; le plus complet représente un ange, de l'Annonciation probablement, remontant au XIV^e siècle (fig. 20). Deux fragments, qui proviennent peut-être de la même figure, sont badigeonnés d'une couleur jaune.

b) *Le préau*

Déterminé par la face nord de la cathédrale et les murs 3.13, 3.14 et 3.16, le préau mesure 15,55 m \times 28,75 m. A l'angle sud-ouest de son aire se trouve un puits, dont la forme nous est connue grâce à un fragment de margelle. Le cylindre intérieur du puits mesurait 0,80 m de diamètre, tandis que l'extérieur à pans, sur plan octogonal, avait un diamètre de 1,10 m.

Au sud du puits, entre les contreforts g) et h), il y avait un local constitué par la face septentrionale de la cathédrale et par le mur 3.23. Ce local, probablement accessible de la galerie ouest du cloître, était vraisemblablement en relation avec le puits 3.22.

A l'angle sud-est du préau, entre le contrefort d) et la galerie orientale, le mur 3.23 créait un local qui, à l'origine, était probablement aménagé en chapelle.

Une porte assurait une communication directe entre cathédrale et préau. Elle se situait entre les contreforts e) et f) de la cathédrale, et les vestiges archéologiques en sont encore bien visibles à l'extérieur.

c) *Le bâtiment capitulaire*

Le long bâtiment situé à l'est du cloître, constitué par les murs 3.1-3.10, avait pour dimensions extérieures 23,0 m sur 10,0 m, et s'élevait soit sur deux soit plutôt sur trois

³⁶ Grandjean, p. 21.



Figure 20

étages³⁷. Le rez-de-chaussée abritait la chapelle de Loys (ou chapelle de l'Eucharistie, dénommée abusivement «salle capitulaire») et la chapelle de Saint-Barthélemy ou la salle capitulaire. A l'étage, trouvaient place la «carentena», les archives, la bibliothèque et la sacristie³⁸.

La chapelle de Loys

La chapelle de Loys est le seul élément du complexe architectural du XIII^e siècle conservé intégralement, avec quelques remaniements toutefois. Composée des murs 3.3 et 3.7-10, la chapelle est de plan carré et mesure, à l'intérieur, 8,34 m de côté.

On accédait à la chapelle par deux portes étroites pratiquées dans les murs est et ouest. Elle était éclairée par deux fenêtres, ouvertes dans les murs ouest et nord. Le niveau d'origine, indiqué par un socle dégagé, puis supprimé lors de la restauration de 1960-1962, se trouvait à 0,15-0,20 m environ en dessous du sol actuel. Au cours de cette restauration, plusieurs blocs de molasse ont été remplacés, et les autres ravalés, en sorte qu'il ne subsiste plus rien aujourd'hui des parements d'origine. Des chapiteaux à demi engagés, seul celui du mur occidental est d'origine. Les autres sont des «copies» en plâtre de 1960-1962.

Voûtant la chapelle, les quatre croisées d'ogives (fig. 21) reposent sur des chapiteaux engagés, qui font office de culs-de-lampe, et ont pour appui commun la colonne centrale.

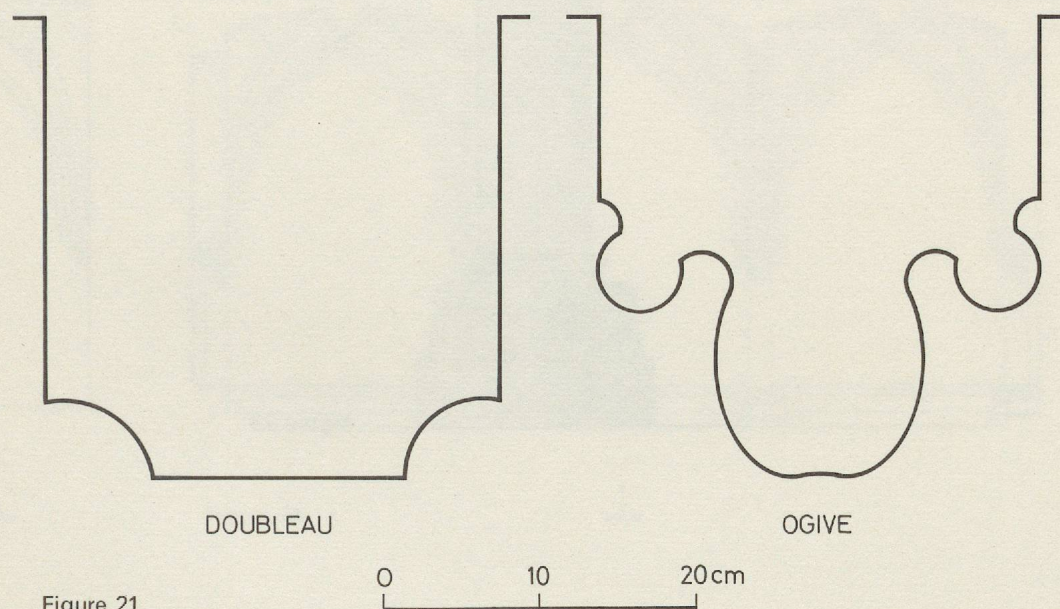


Figure 21

Celle-ci porte un chapiteau orné de feuilles à crochets, avec un tailloir octogonal (fig. 22). Au-dessus, au départ des quatre doubleaux, les armes de la famille de Loys ont été incisées bien plus tard. Cent dix-neuf marques de tâcherons se répartissent sur les claveaux des doubleaux et des nervures des voûtes. Ces marques présentent 20 (ou 21) dessins différents (fig. 23), provenant d'un nombre égal de tailleurs de pierre occupés à cette construction. Or, il est inconcevable qu'une bâtisse aussi petite que la chapelle de Loys ait attiré, et à elle seule nécessité autant d'artisans. Il doit s'agir en fait d'un chantier secondaire, en relation avec une œuvre majeure, la cathédrale, où une partie des mêmes marques de tâcherons se retrouvent sur les voûtes de la nef et sur les parements intérieurs du beffroi³⁹. Il est donc certain que l'équipe dirigée par Jean Cotereel a construit la chapelle de Loys⁴⁰.

³⁷ Grandjean, p. 19 (fig. 1).

³⁸ Grandjean, p. 19.

³⁹ MAH, *Vaud II*, p. 110, fig. 70-72. Relevés des murs du beffroi par le bureau Pierre Margot, architecte de la cathédrale, en 1974.

⁴⁰ Jean Cotereel, voir *Cathédrale*.

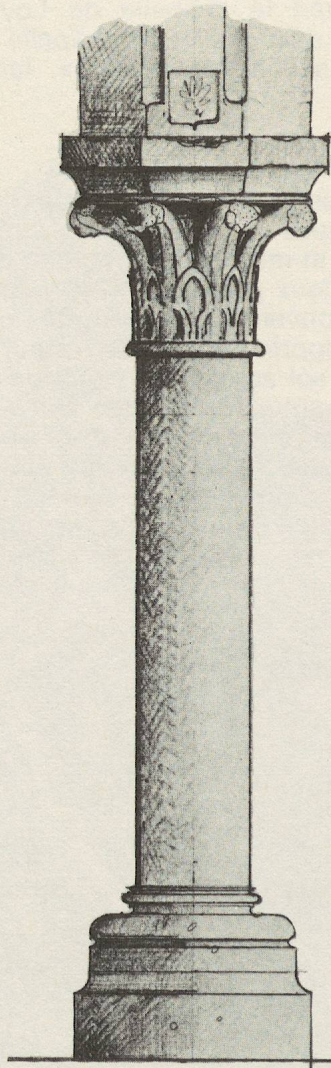


Figure 22

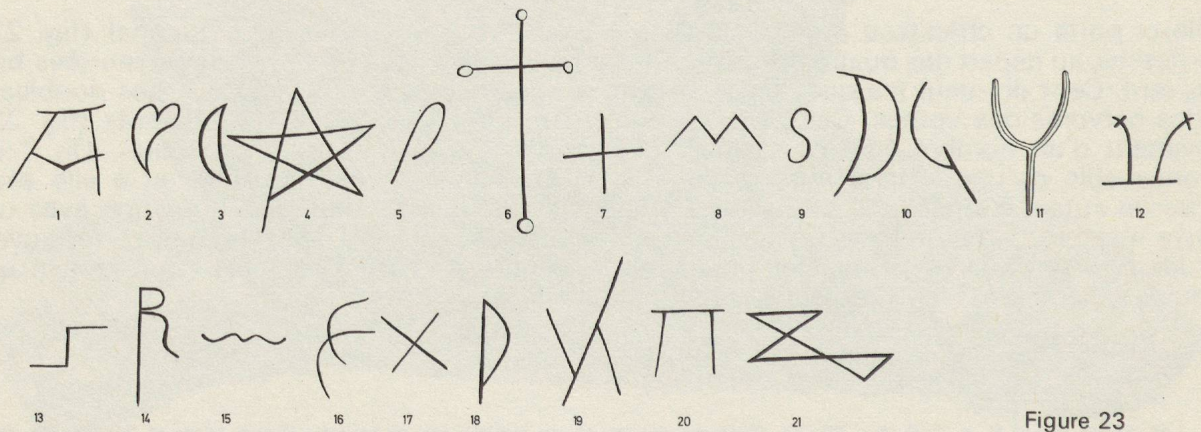


Figure 23

Les voûtes de la chapelle de Loys sont peintes. L'analyse de Théo-Antoine Hermanès, lors de la dernière restauration, a révélé que primitivement les doubleaux, les ogives et les voûtains étaient recouverts d'une couche de mortier ocre très clair, et décorés d'un faux appareil peint *a tempera*, couleur terre de Sienne brûlée⁴¹.

La salle capitulaire (fig. 17)

Composée des murs 3.1-3.6, la salle mesurait intérieurement 11,10 m de long et 8,35 m de large, d'après notre reconstitution fondée sur les données des fouilles de 1904, de 1912 et de 1972. Les murs de l'élévation portaient d'un socle débordant de 0,40-0,45 m. Les murs longitudinaux étaient doublés d'un banc haut de 0,40 m et profond de 0,38 m; peut-être que le banc longeait aussi le mur nord⁴². Aucun document ni vestige archéologique ne renseigne sur l'élévation de la salle capitulaire. Il est néanmoins possible de reconstituer l'articulation des voûtes, en se référant aux bases de colonnes retrouvées lors de différentes campagnes de fouilles, et en admettant la similitude de conception de ces voûtes et de celles de la chapelle de Loys (fig. 24).

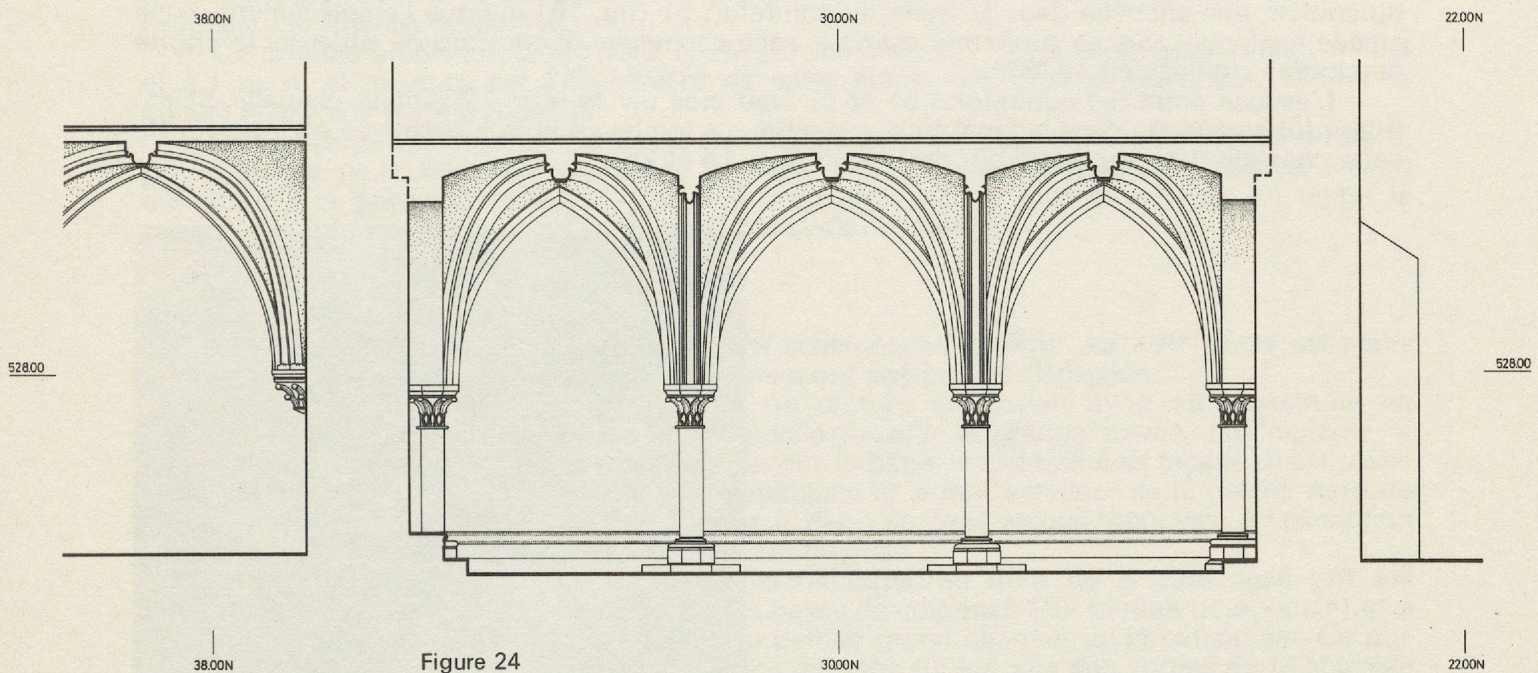


Figure 24

Six voûtes sur croisées d'ogives prenaient appui sur douze colonnes de 0,30 m de diamètre environ. Le long du mur méridional, les colonnes étaient implantées à 0,15 m environ du mur, selon le relevé des fouilles de 1904. L'espace entre colonnes et mur était probablement voûté en berceaux équivalant à des formerets. A l'extérieur, la poussée des voûtes était

⁴¹ Théo-Antoine Hermanès, Rapport sur la restauration des voûtes de la salle capitulaire de la cathédrale de Lausanne (manuscrit 1961): « Les voûtes ont été restaurées de nombreuses fois:

- a) une première restauration au cours du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle qui a consisté à passer sur toutes les voûtes un badigeon de chaux;
- b) au XV^e siècle, une couche à la détrempe de couleur grise, foncée, avec des traces de couleur noire, spécialement dans les bords (probablement des restes d'une décoration);
- c) une couche à la détrempe de gris clair, bleuté;
- d) une couche à la détrempe, grasse, de ton jaune ocre (XVI^e ou XVII^e siècle);
- e) une couche de gris clair, détrempe de même ton que celle décrite sous lettre c). Une pellicule de dépôts graisseux la recouvrait et lui donnait par places des nuances presque noires;
- f) une couche de chaux fine, posée en quelques endroits seulement;
- g) un faux appareil de ton beige, avec des traits rouges, reproduisant plus ou moins fidèlement le faux appareil du XIII^e siècle. La couleur était particulièrement pulvérulente. Il y avait de nombreuses fentes et des trous dans le mortier, qui ont été bouchés avec un plâtre rosé;
- h) une dernière restauration partielle a été exécutée il y a une trentaine d'années; les angles de voûtes et les départs d'ogives et de doubleaux en ont été l'objet.»

Les voûtes ont été restaurées dans leur état d'origine.

contenue par des contreforts aux dimensions variables. Du côté ouest les doubleaux de la salle capitulaire étaient alignés sur les doubleaux des voûtes du cloître. Du côté est, une annexe reliée à la salle capitulaire était formée des murs 3.11 et 3.12. Elle mesurait à l'intérieur 3,50 m de large. Cette annexe en forme de couloir permettait l'accès au bâtiment capitulaire du côté du levant, comme le faisait le cloître du côté opposé.

d) *Le couloir entre la salle capitulaire et la cathédrale*

Un couloir large de 2,50 m assurait la communication entre le cloître et l'extérieur, du côté est. Il était sans doute voûté, car à l'étage le bâtiment capitulaire s'étendait jusqu'à la façade nord du transept de la cathédrale. Selon le plan Ritter (fig. 1a)⁴³, l'escalier partant du mur 3.25 et adossé au contrefort c) donnait accès à la sacristie et était superposé au couloir.

Si l'on admet que l'escalier relevé par Ritter correspond à l'état d'origine, la tombe ménagée à l'angle sud-est du mur c) serait sous l'escalier, et sa fonction plutôt énigmatique.

L'escalier était appuyé sur une arcade reliant le pilier du mur 3.25 au contrefort aligné sur le mur ouest de la salle capitulaire. Cette arcade séparait le cloître du couloir. De l'autre côté du couloir, une encoche dans le socle du contrefort b) (fig. 15) indique l'emplacement d'une arcade analogue, alignée sur le mur est de la salle capitulaire. Il convient de situer ici la « porte du cloître » signalée en 1278⁴⁴.

L'espace entre les contreforts b) et c) était clos par le mur 3.26, et la chapelle Saint-Blaise fut aménagée dans le local ainsi constitué. La tombe en brique retrouvée à l'intérieur de cette chapelle date apparemment de 1439⁴⁵ (fig. 15 et 25).

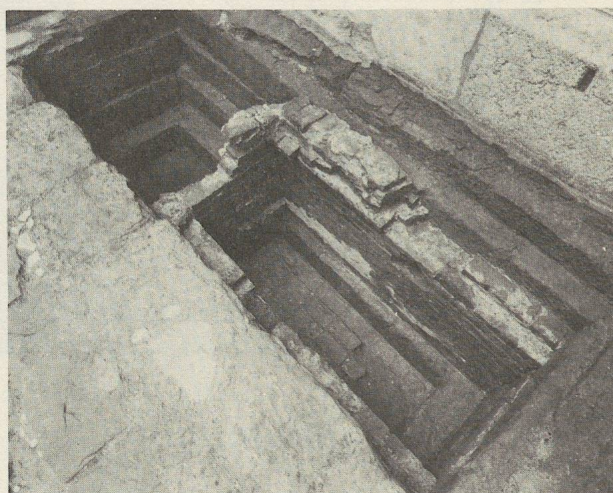


Figure 25

e) *Les bâtiments annexes à l'ouest du cloître*

Le bâtiment formé des murs 3.17-19, et probablement aussi 3.27, mesurait à l'intérieur 32,50 sur 8,00 m; sans doute que l'édifice était subdivisé par des galandages, dont aucune trace toutefois n'est conservée. Les murs 3.17 et 3.18 ont été construits sur des fondations remontant à la période II: le mur 2.2 a été démoli jusqu'à ras les fondations, et le mur 3.17 élevé à sa place. Le mur 2.1 a été détruit, en tout cas à son extrémité sud, lors de l'édification de la cathédrale. Mais il semble que ce mur ait été remonté, et lié au mur extérieur du cloître 3.17 par le mur 3.19 qui, lui, est appuyé aux contreforts i) et h) de la cathédrale.

Plus tard, l'annexe composée des murs 3.20 et 3.21 (le mur nord n'a pas été dégagé) vint s'adosser à la façade ouest de ce bâtiment, dont la destination reste inconnue. Cette annexe, accusant une largeur de 2,50 m environ, était pourvue d'une cave. Pour l'aménager,

⁴² Voir note 24. Le mur septentrional n'a pas été dégagé pour des raisons de sécurité.

⁴³ Le plan Ritter est imprimé intégralement dans *MAH, Vaud II*, fig. 257, et *Cathédrale*.

⁴⁴ Grandjean, p. 14.

⁴⁵ Grandjean, p. 20.

les constructeurs avaient été obligés de reprendre en sous-œuvre le mur 3.18. Le bâtiment composé des murs 3.20 et 3.21 prouve, 1° : l'existence d'un édifice à l'est (murs 3.17-19 et 3.27), contre lequel il a été édifié; 2° : l'absence de constructions à l'ouest. Dès lors, on est en droit de supposer que le dégagement s'étendait jusqu'à l'actuelle rue Cité-Devant.

Environ 8 m³ d'ossements humains ont été déposés dans l'annexe formée par les murs 3.18, 3.20 et 3.21. Nous pensons par conséquent qu'il s'agissait d'un ossuaire⁴⁶, hypothèse renforcée par la présence d'un local en sous-sol, la cave précitée.

f) *Les constructions au nord et à l'est*

A l'est, le mur 3.12 faisant angle avec le mur 3.11 est lié au contrefort aligné sur le mur sud de la salle capitulaire. Nous ignorons si l'espace entre le mur 3.11 et la salle capitulaire, servant de couloir pour accéder à la salle capitulaire et à la chapelle de Loys du côté est, était couvert ou non.

Les structures repérées dans les caves des maisons Pittet (N° 6, rue Charles-Vuillermet) et Porta (N° 2/4, rue Cité-Derrière) semblent indiquer que le complexe architectural érigé au XIII^e siècle au nord de la cathédrale atteignait déjà l'alignement des immeubles côté sud de l'actuelle rue Charles-Vuillermet.

L'ensemble architectural est donc limité par les murs 3.11 et 3.18 respectivement à l'est et à l'ouest, et au nord par l'alignement de cette même rue Charles-Vuillermet. Ces murs constituaient une sorte d'enceinte.

Des maisons s'élevaient à l'intérieur de l'espace déterminé par le mur d'enceinte au nord, par le cloître et le bâtiment capitulaire au sud. Peut-être même que ces maisons étaient contiguës à la galerie du cloître. L'une d'elles en tout cas est mentionnée par un texte: la maison des Innocents, située à l'angle nord-ouest de l'ensemble⁴⁷.

g) *Problèmes de chronologie*

La chronologie relative des constructions échelonnées du XIII^e au XVI^e siècle est assez difficile à établir, car la plupart des articulations n'ont pas pu être dégagées.

La salle capitulaire, avec «l'enceinte» ou clôture est, paraît avoir été construite en premier. Puis, après l'édification de la cathédrale jusqu'à la grande travée, on implanta le cloître, et c'est au même chantier que nous devons le bâtiment adossé à sa façade ouest. Avec la chapelle de Loys intercalée entre la salle capitulaire et le mur extérieur de la galerie nord du cloître, le bâtiment capitulaire s'élevait alors sur deux ou trois étages, appuyés, à l'exception du rez, contre la façade nord du transept de la cathédrale.

Ces éléments essentiels du complexe architectural au nord de la cathédrale ont été construits, si l'on en juge à la modénature des bases de colonnes (sur plinthe octogonale) et à celle des nervures de voûtes, parallèlement au dernier grand chantier de la cathédrale. Ce que prouvent, par ailleurs, les marques de tâcherons relevées sur les arcs des voûtes de la chapelle de Loys⁴⁸. Nous pouvons ainsi attribuer ces constructions au chantier mené par le maître d'œuvre de la cathédrale, Jean Cotereel, et les dater du deuxième quart du XIII^e siècle; cependant l'œuvre fut achevée seulement vers 1275⁴⁹.

L'ossuaire, à l'ouest de l'ensemble, est une adjonction de la fin du Moyen Age.

Les constructions de 1536 à 1816 (fig. 16)

La quatrième période est caractérisée par la démolition du cloître, des bâtiments sis à l'ouest de celui-ci, et par la transformation du terrain en cimetière.

La salle capitulaire subsistait encore au XVIII^e siècle⁵⁰, et sa partie sud au XIX^e siècle⁵¹, avec la sacristie du 1^{er} étage. Le long de la cathédrale, un passage fut ménagé, large de 4,50 m environ et séparé du cimetière par un mur. Ce passage était dans le prolongement du couloir entre cathédrale et salle capitulaire, et aligné sur lui. On a trouvé dans ce mur des pierres ouvragées provenant de la démolition du cloître.

⁴⁶ Curieusement, cet ossuaire n'est mentionné nulle part dans un texte.

⁴⁷ Grandjean, p. 14.

⁴⁸ Relevé par Théo-Antoine Hermanès.

⁴⁹ Voir *Cathédrale*.

⁵⁰ Plan Gignillat de 1722.

⁵¹ Plan anonyme, voir Grandjean, note 17.

Probablement à la même occasion on a construit, le long du mur nord de la nef de la cathédrale, un caniveau qui conduisait l'eau de pluie d'est en ouest. Un autre caniveau courait le long du chevet, du transept vers le sud⁵². De construction différente, il devrait cependant, lui aussi, remonter au même chantier.

Tout cet aménagement se situe dans la deuxième moitié du XVI^e siècle ou au XVII^e siècle, mais certainement avant 1675. A cette date, Pierre Rebeur inscrit sur son plan⁵³, au nord de la cathédrale: «le Cimetière Sou les Cloîtres». Le plan de Lausanne de 1721⁵⁴ indique la disposition exacte avec les inscriptions: «cimetière», et «Les cloîtres», aux emplacements respectifs de l'ancien cloître et de la salle capitulaire (fig. 26).

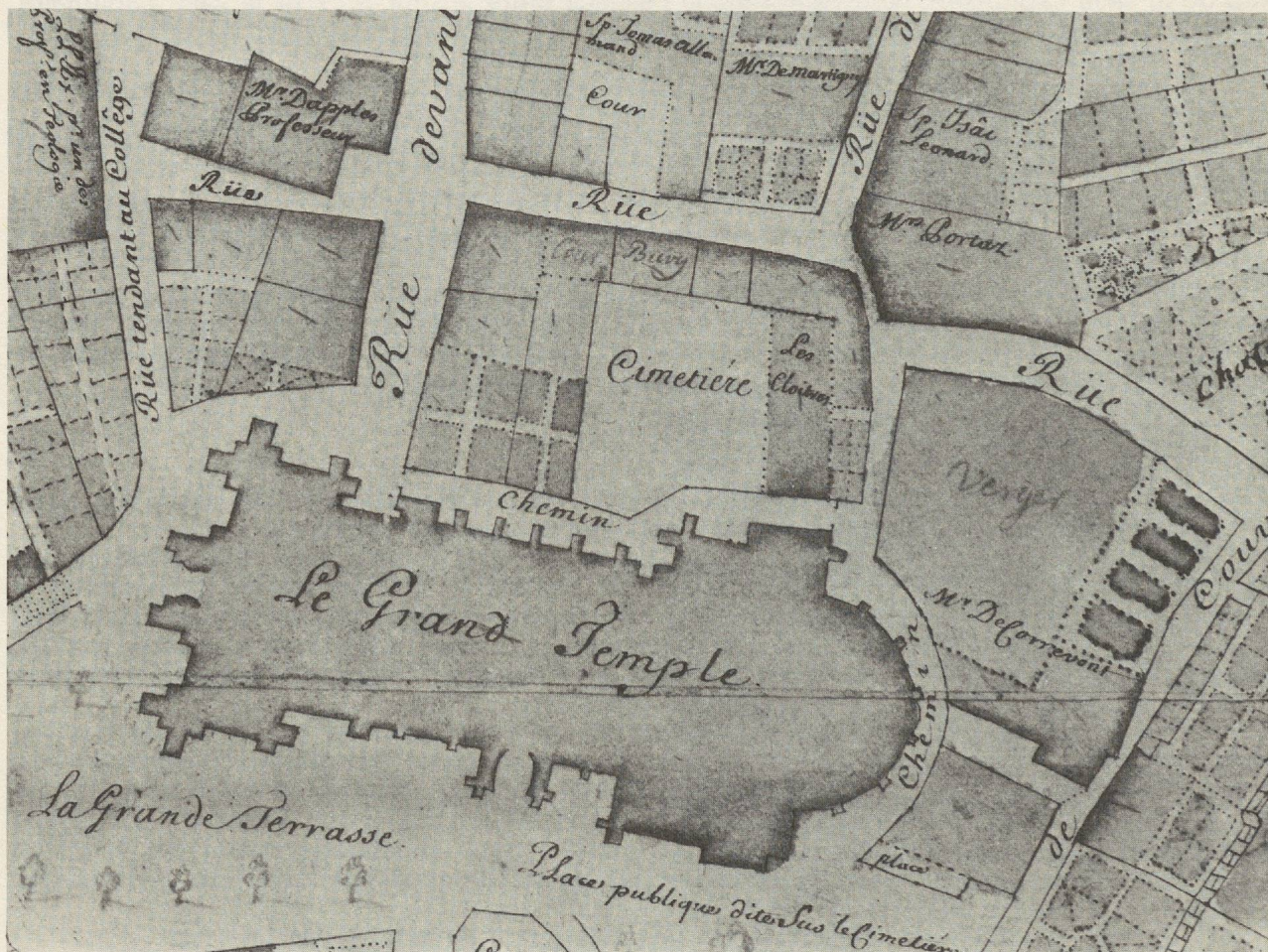


Figure 26

Gignillat, sur son plan de la Ville de Lausanne (1721-1723), précise encore: «Le dessus est maison, le dessous est Les Cloîtres où on ensevelit.»

Dans un plan anonyme du début du XIX^e siècle⁵⁵, on indique encore les structures anciennes en pointillé, avec la «sacristie à démolir», mais le projet du nouvel aménagement y figure déjà, avec la suppression de toutes les parties antérieures et l'indication des bornes à prévoir sur le «Terrain à excaver et à niveller» pour marquer le passage. Le plan indique «l'alignement projeté» pour l'ensemble des maisons au nord de la place, dans son extension actuelle. Ce projet a reçu exécution conforme, comme il ressort du plan cadastral de 1886⁵⁶.

⁵² Aucun caniveau antérieur aux caniveaux 4.2 et 4.3 n'a été repéré.

⁵³ Le plan est conservé aux ACV.

⁵⁴ Le plan est conservé au Musée historique de l'Ancien-Evêché, à Lausanne.

⁵⁵ Le plan est conservé aux ACL.

⁵⁶ Le plan est conservé aux ACV.

De nouvelles transformations ont été entreprises dès la fin du XIX^e siècle. On éleva plusieurs clôtures et une cabane de chantier, démolis en 1972. A signaler aussi plusieurs fouilles, à diverses reprises, tantôt pour des investigations archéologiques, tantôt pour des aménagements «d'utilité publique». On a relevé en effet, lors des fouilles archéologiques de 1971-1974, plusieurs égouts des XIX^e et XX^e siècles, des canaux de chauffage, des conduites d'eau, de gaz et d'électricité, ainsi que le paratonnerre de la cathédrale et une citerne à essence.

VI. Les moules à cloches (fig. 27)

Dans le préau du cloître, les fouilles ont mis au jour quatre moules à cloches. Les fosses circulaires ont entre 2,20 m et 3,00 m de diamètre. Dans deux d'entre elles, les installations destinées à la fabrication et des fragments du moule proprement dit étaient encore en place.

Dans la fosse est, mesurant 2,20 m de diamètre, nous avons retrouvé quatre blocs de molasse, au même niveau et disposés en sorte que le vide qui les sépare forme une croix. Deux bras de cette «croix» avaient 0,30 m, les deux autres 0,10 m de large. Sur ces blocs de molasse, des traces de terre glaise, partiellement cuite et formant deux cercles concentriques, de 1,05 et 0,90 m de diamètre, étaient bien visibles. Ces traces correspondaient au noyau et au manteau du moule à cloche, c'est-à-dire que le diamètre de la cloche devait mesurer environ 1,00 m à sa base. Les blocs de molasse faisaient office de fondation, pour éviter que le moule ne se tasse sous le poids du bronze pendant la fonte. L'espace entre les blocs permettait de chauffer le moule, pour faire fondre la forme en cire, et pour sécher complètement le moule.

On retrouve le même système de fabrication dans une fosse un peu plus grande (Ø 2,80 m), dont la fondation consiste en blocs de molasse taillés à la laie brettelée (fig. 28).

Des traces de terre glaise, partiellement cuite, délimitent deux cercles concentriques, aux diamètres de 1,65 et de 2,00 m, ce qui correspond à une cloche d'environ 1,80 m de diamètre à la base, pour un poids approximatif de 4 à 5 tonnes. L'espace entre les pierres de fondation, soigneusement ouvragées, est de 0,60 et de 0,20 m, engendrant des canaux profonds de 0,60 m. On bouchait ceux-ci après l'opération de séchage, avec des blocs de molasse, pour donner à la cloche, d'un poids considérable, une fondation compacte.

Concentrés dans le secteur ouest du préau, les quatre moules à cloches peuvent être attribués à un atelier installé quelque temps à Lausanne. D'après la taille des pierres, la fabrication de ces cloches ne saurait être antérieure au XIV^e siècle, et elle date probablement du XV^e ou du XVI^e siècle.

VII. Les sépultures

Il convient de présenter les nombreuses sépultures dans l'ordre chronologique établi lors de l'étude des structures. En effet, les ensevelissements sur le terrain flanquant la cathédrale au nord durèrent du Haut Moyen Age au XIX^e siècle.

1. Haut Moyen Age (fig. 29)

Aucune sépulture de cette période d'occupation n'a été repérée *in situ*. Quatre sarcophages témoignent toutefois de l'existence d'un cimetière à cette époque. A l'exception de l'un, ils sont sensiblement mutilés. Ils ont été réemployés à l'époque gothique: on les a trouvés dans la galerie est du cloître du XIII^e siècle, couverts de dalles en molasse taillées à la laie brettelée⁵⁷.

⁵⁷ La laie brettelée est connue depuis le XIII^e siècle; cependant, la manière de la taille grossière avec un outil à dents assez larges n'est connue qu'à partir du XIV^e jusqu'au XVI^e siècle.

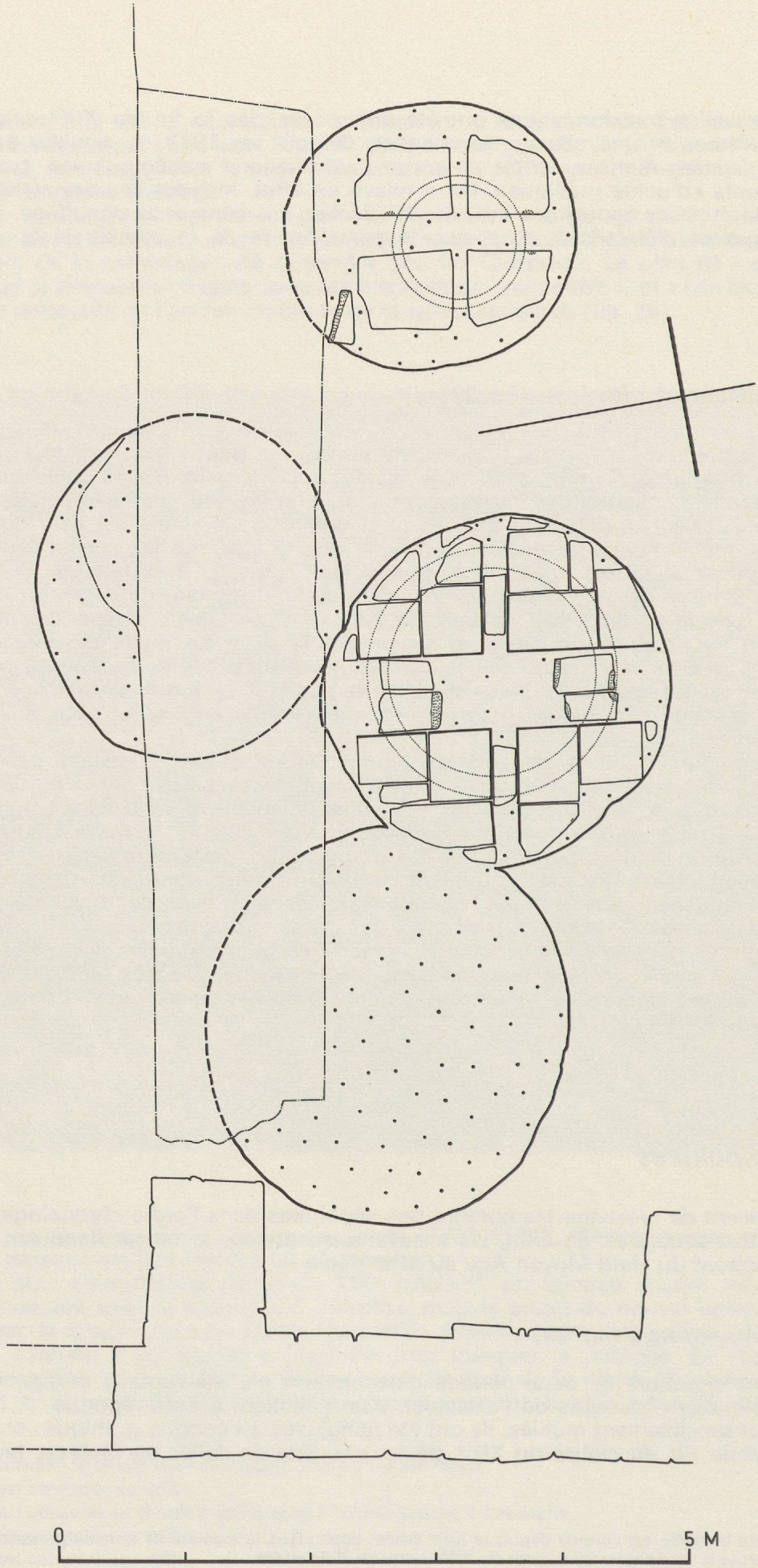


Figure 27

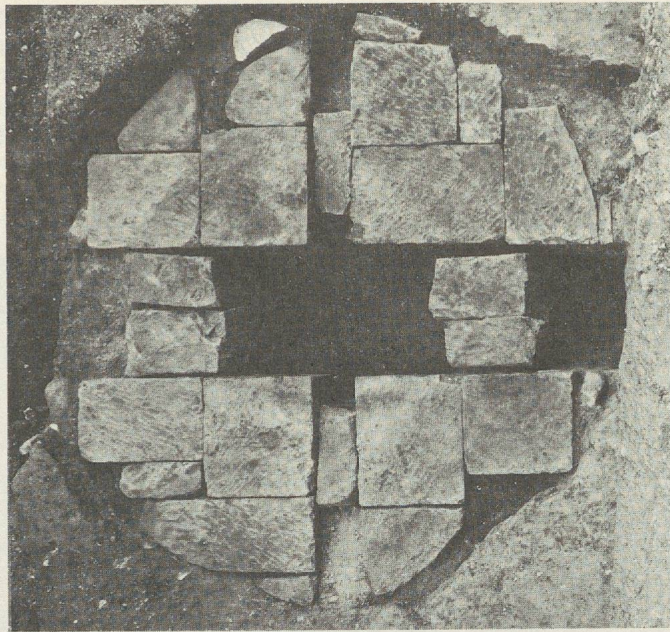


Figure 28

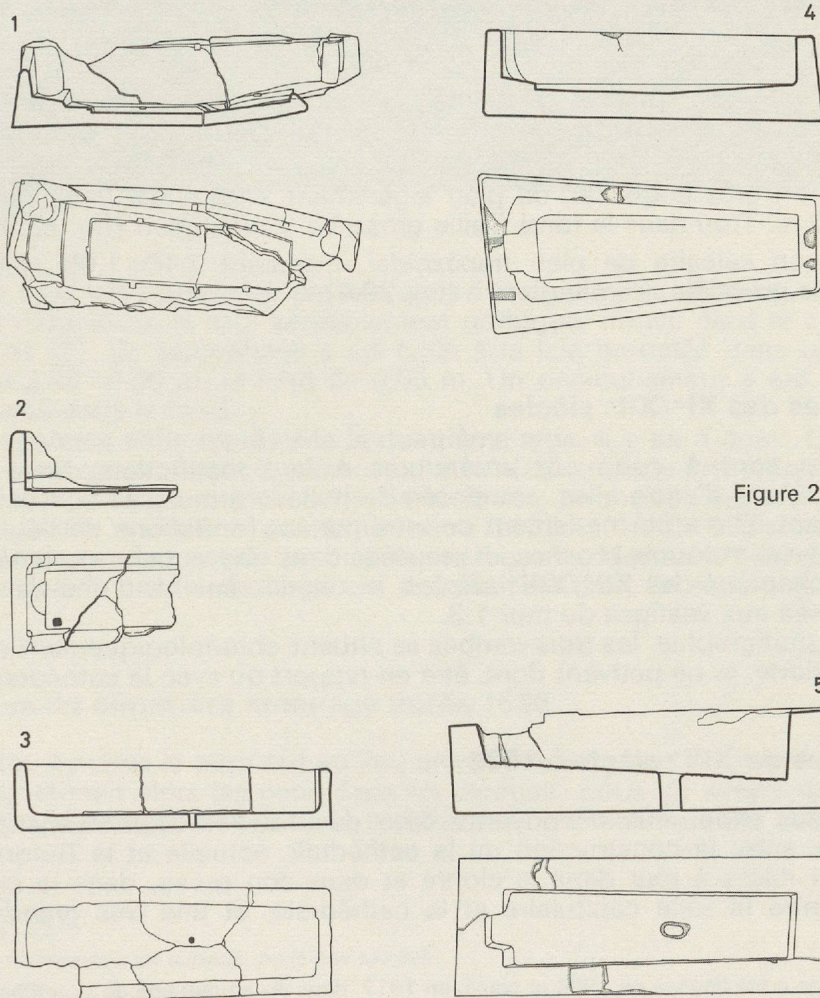


Figure 29

1. Sarcophage en grès coquillier, de plan rectangulaire, mesurant à l'extérieur 2,20×0,80 m, et haut de 0,56 m. Des colonnettes sont engagées dans les angles. La pierre est grossièrement taillée au pic. Ce sarcophage a subi des transformations. Une partie du fond (1,30×0,40 m) a été entaillée, et huit petites encoches, au bord de l'entaille, portent des traces de fer. Il semble que le fond du sarcophage ait été revêtu, soit avec du bois, soit de métal. V^e/VI^e siècles (fig. 29.1 et 30).



Figure 30

2. Sarcophage en grès coquillier, de plan légèrement trapézoïdal, large de 0,60 m, haut de 0,45 m. Colonnnettes très étroites aux angles, trou percé dans le fond. Taille soignée. VI^e/VII^e siècles (fig. 29.2).
3. Sarcophage en grès coquillier, de plan légèrement trapézoïdal, mesurant 2,00×0,70 m, haut de 0,40 m. Trou dans le fond. Taille grossière. Carolingien (fig. 29.3).
4. Sarcophage en calcaire de plan trapézoïdal, mesurant 2,10×1,05 (0,60) m, haut de 0,55 m. Taille grossière. Carolingien⁵⁸ (fig. 29.4).

2. Les sépultures des XI^e/XII^e siècles

Trois tombes sont à coup sûr antérieures à la construction de la cathédrale des XII^e/XIII^e siècles. L'une d'entre elles, composée de dalles en molasse fichées en terre, abritait le corps d'un enfant. Elle a été nettement coupée par les fondations de l'église actuelle. Les deux autres tombes sont toutes proches, et creusées dans une couche de terre qui n'a pas été remuée lors des chantiers des XII^e/XIII^e siècles, ni ultérieurement. L'une de ces deux sépultures est superposée aux vestiges du mur 1.3.

Liées par la stratigraphie, les trois tombes se situent chronologiquement entre la première et la troisième période, et ne peuvent donc être en rapport qu'avec la cathédrale du XI^e siècle.

3. Les sépultures du XIII^e siècle à 1536

La plupart des sépultures découvertes lors des fouilles appartiennent à la troisième période, soit celle entre la construction de la cathédrale actuelle et la Réforme (1536). Des sépultures ont été mises à jour dans le cloître et dans son préau, dans la chapelle de Loys, dans le couloir entre la salle capitulaire et la cathédrale, et une très grande partie dans le

⁵⁸ Ce sarcophage a été dégagé en 1904 et placé, en 1912, dans les souterrains de la cathédrale (salle III).

cimetière hors «enceinte», près du chevet. Aucune sépulture n'a été retrouvée dans la salle capitulaire, ni à l'ouest de «l'enceinte».

Les sépultures sont généralement orientées vers le levant, parallèlement à l'axe de la cathédrale. Dans la galerie ouest du cloître, deux tombes sont alignées parallèlement au mur, avec les têtes des squelettes au sud. Seule une sépulture, au sud de la salle capitulaire, est dirigée vers le couchant.

A proximité du chevet, les tombes sont disposées perpendiculairement aux murs, c'est-à-dire radialement par rapport au centre du chœur. On y rencontre quatre types de sépultures.

Dans le premier type, le corps est enterré à même le sol. Dans certains cas, néanmoins, quelques traces de bois conservées pourraient provenir d'un cercueil, ou de la planche sur laquelle on avait étendu le corps.

Le deuxième type (fig. 17 et 31) correspond aux tombes faites de dalles en molasse fichées en terre. On a relevé une trentaine de sépultures de ce genre.

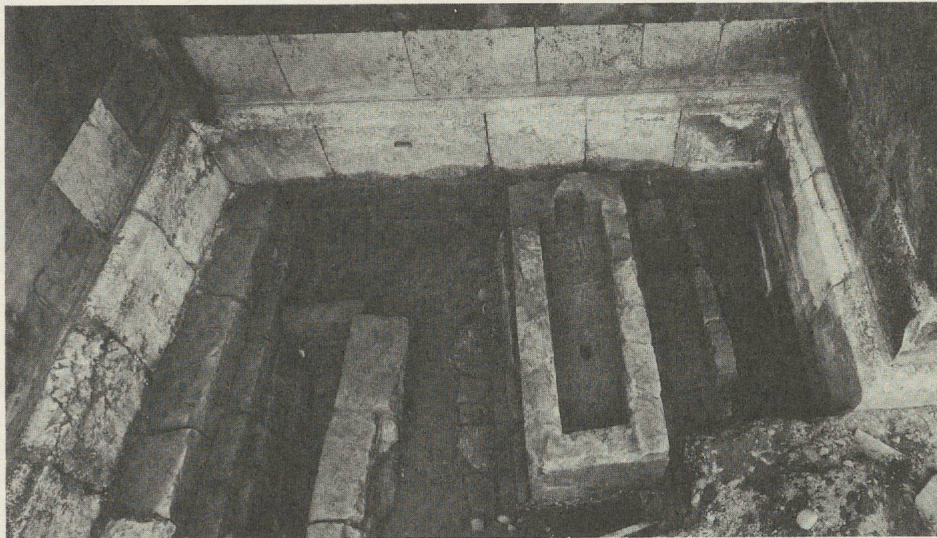


Figure 31

Le troisième type est représenté par les quatre sarcophages réutilisés, décrits plus haut sous 1, et par un cinquième, le seul véritablement gothique, trouvé dans le cimetière près du chevet (fig. 29.5 et 31). Ce sarcophage a été taillé à la laie brettelée dans un grand bloc de molasse mesurant 2,40×0,90 m, et haut de 0,65 m. Un décrochement a été pratiqué pour la tête, et un trou percé dans le fond.

La tombe maçonnée enfin représente le quatrième type. Il y en a deux. L'une est faite de briques (fig. 25), avec une voûte en berceau surbaissé (dimensions intérieures: 2,00×0,60 m). Elle a été dégagée dans l'ancienne chapelle Saint-Blaise, entre les contreforts b) et c) de la cathédrale. Cette tombe a dû être construite entre 1439 et 1442⁵⁹. L'autre est un caveau maçonné, sis à l'angle nord-ouest de la chapelle de Loys⁶⁰. Mesurant 5,20×3,25 m, il a sans doute été construit par la famille de Loys, qui disposait du droit de sépulture dans la chapelle en 1411 déjà⁶¹.

4. Les sépultures du cimetière aménagé après 1536

Ces sépultures à même la terre ont eu lieu dans l'ancien préau et dans la salle capitulaire (fig. 16). On ensevelissait alors les gens dans un cercueil; nous en avons dégagé un certain nombre, orientés parallèlement à l'axe de la cathédrale. Le cimetière a été désaffecté au début du XIX^e siècle.

⁵⁹ Grandjean, p. 20.

⁶⁰ Le caveau a été dégagé en surface, mais pas excavé.

⁶¹ Grandjean, p. 16.

VIII. Le matériel archéologique

Au cours des fouilles de 1971-1974, plus de 10 000 objets ont été trouvés sur la parcelle sise au nord de la cathédrale, puis inventoriés. Les plus anciens datent du néolithique, les plus récents de 1816, lorsqu'on aménagea la place. Nous remettons à la compétence de notre collègue Michel Egloff le soin de publier les trouvailles préhistoriques et romaines (y compris les tessons de sigillées paléochrétiennes). Les objets antérieurs au Haut Moyen Age se trouvent donc exclus de la présente étude.

Notre catalogue est divisé en chapitres, au gré du matériel, dont les formes déterminent les paragraphes, où la présentation des objets suit l'ordre chronologique.

Pour ne pas trop alourdir la publication, nous avons ramené le catalogue à un résumé. Sous sa forme intégrale, comprenant 794 numéros, le catalogue sera remis, en exemplaires dactylographiés, respectivement aux Archives fédérales à Berne, aux archives de la Commission fédérale des monuments historiques à Zurich, aux Archives cantonales vaudoises et aux Archives de la cathédrale de Lausanne.

Seule une partie du matériel est en relation directe avec les anciens bâtiments: les pierres, le mortier et le stuc, la céramique de construction. Ces éléments remontent presque tous au Moyen Age. Du Haut Moyen Age, on distinguera un petit chapiteau en calcaire du VI^e/VII^e siècle (7.1, fig. 32) et des tuiles à rebord, probablement carolingiennes. Une centaine de pierres ouvragées, en molasse, proviennent du cloître gothique (XIII^e siècle) et complètent nos connaissances sur son élévation.

Parmi les pièces d'intérêt primordial, mais sans rapport avec les constructions, on notera une grande quantité de tessons de céramique et de verre, mais peu d'objets en métal et pas la moindre monnaie. L'absence de céramique du Haut Moyen Age (VI^e-XI^e siècles) est manifeste, mais pas surprenante. Quant au matériel datant des XII^e-XV^e siècles, ce sont les «catelles» en forme de gobelet ou de godet qui y retiennent l'attention. Toutefois, les formes de la vaisselle de cette période sont par trop hétéroclites pour donner une impression générale valable de la céramique médiévale à Lausanne.

Les trouvailles de céramique vernissée des XV^e-XIX^e siècles sont particulièrement précieuses. On y distingue des catelles de poêles et de la vaisselle. Il semble bien que l'ancien cloître, transformé en cimetière après la Réforme (1536), ait servi également de décharge publique, car les objets retrouvés y avaient été déposés tels des débris: vaisselle cassée, éléments de poêles inutilisables. Enterrés avant 1816, toute cette céramique «de rebut» a été récupérée lors des fouilles dans une quantité telle, qu'on peut l'estimer représentative du niveau de vie d'une certaine catégorie de la population lausannoise — les habitants de la Cité — à un moment précis de son histoire. C'est pourquoi nous avons accordé un soin particulier à l'étude de ce matériel, bien qu'il sorte du cadre défini pour notre publication.



Figure 32

Catalogue résumé

a) Pierres

Toutes les pièces inventoriées sont ouvragées, et relatives aux constructions repérées lors des fouilles.

1. Dalles (9 pièces, catalogue N^{os} 1.1-1.9)

Par leur surface plane et partiellement polie par l'usure, les dalles 1.1-1.8 attestent leur fonction de revêtement du sol, tant à l'intérieur des bâtiments que dans les ailes du cloître. Le fragment de dalle funéraire 1.9, retrouvé dans le préau du cloître, provient de l'intérieur de la cathédrale (fig. 33)⁶².

2. Piliers (4 pièces, catalogue N^{os} 2.1-2.4)

Les fragments de piliers trouvés dans les galeries du cloître proviennent, d'après leurs dimensions, de constructions secondaires.

3. Embrasures (2 pièces, catalogue N^{os} 3.1-3.2)

Les deux fragments retrouvés appartenaient à des constructions du XIV^e siècle, chapelles ou maisons particulières.

4. Remplages (25 pièces, catalogue N^{os} 4.1-4.25)

Tous les fragments de remplages semblent être en relation avec le cloître du XIII^e siècle et devaient faire partie des baies ouvertes sur le préau. La pièce 4.10 révèle la forme de ces fenêtres, pourvues d'un meneau central.

5. Nervures (39 pièces, catalogue N^{os} 5.1-5.39)

D'excellente qualité, les nervures trouvées dans la fouille font supposer un voûtement sur croisées d'ogives. Leur profil est presque identique à celui des arcs de la voûte, octopartite, sur la croisée du transept de la cathédrale.

6. Voussoirs (3 pièces, catalogue N^{os} 6.1-6.3)

Trois voussoirs en tuf ont été retrouvés encore partiellement crépis et enduits d'un badigeon.

7. Chapiteaux (2 pièces, catalogue N^{os} 7.1-7.2)

Le petit chapiteau 7.1 est taillé dans un calcaire très tendre. Sur chacune des deux faces de l'unique angle conservé, une volute (fig. 32). Encore empreint de l'influence romaine tardive, ce chapiteau date probablement du VI^e ou du VII^e siècle. Le chapiteau engagé 7.2, en molasse, remonte au XIII^e siècle. Il ornait un ébrasement de fenêtre, probablement du cloître.



Figure 33

⁶² La pierre tombale du XV^e/XVI^e siècle (fig. 33) porte les armes de la famille de Gerbais et les inscriptions:

- I) [Hic iacet.../...]ci sedis ap(osto)[I]ice proth[o]notarius/necno(n) huius/ sa(n)cte eccl(es)ie cano(n)icus [...]
II) [Sana animam meam?]/
d(omi)ne, quia pecca(v)i/
... tibi <Ps. 40,5>
et in?

8. *Margelle* (1 pièce, catalogue N° 8.1)

Le fragment de la margelle du puits suffit à restituer son plan: octogonal à l'extérieur, circulaire à l'intérieur.

9. *Sculpture* (4 pièces, catalogue N°s 9.1-9.4)

Le plus important des quatre fragments sculptés est sans conteste celui qui représente un ange étété (d'une Annonciation?), datant apparemment du XIV^e siècle (fig. 20). Bien qu'aucun texte n'y fasse allusion, cette pièce doit provenir du cloître, dans la galerie ouest duquel on l'a d'ailleurs trouvée.

b) **Mortier et stuc**

1. *Mortier* (9 pièces, catalogue N°s 1.1-1.9)

On n'a inventorié que les mortiers sans liaison avec les structures dégagées, dont les mortiers roses finement lissés, à base de brique pilée, sont probablement carolingiens.

2. *Stuc* (3 pièces, catalogue N°s 2.1-2.3)

De minuscules fragments attestent la présence de ce matériau, probablement carolingien (voir *MAH, Vaud II*, pp. 54-55, fig. 31: Stucs provenant des fouilles de la cathédrale).

c) **Céramiques de construction**

1. *Briques* (12 pièces, catalogue N°s 1.1-1.12)

On a dégagé relativement peu de briques isolées de toute structure, et quelques-unes seulement, encore *in situ*, de la tombe aménagée dans la chapelle Saint-Blaise, entre les contreforts b) et c) de la cathédrale. Deux des douze pièces répertoriées sont empreintes de motifs floraux (XIII^e et XIV^e siècles).

Les autres sont difficiles à dater. Leurs dimensions varient entre 3,5-4,7 cm de haut et 9,9-11,5 cm de large.

2. *Tuiles* (132 pièces, catalogue N°s 2.1-2.132)

Les tuiles se répartissent en trois catégories: à rebord, plates à tenons vernissées et les mêmes non vernissées.

Parmi celles à rebord, nous ne retenons évidemment que les tuiles postérieures à l'époque romaine, dont elles diffèrent par leur qualité inférieure, tant pour la forme que pour la cuisson. Aucune tuile entière ne nous est parvenue, et les dix fragments trouvés ne permettent pas de déterminer les dimensions originales de ces objets. Très inégaux, les rebords varient entre 1,2-2,9 cm de large et 1,2-5,0 cm de haut.

Les tuiles plates non vernissées sont au nombre de 46, dont la largeur varie entre 15,2 et 18,0 cm (en moyenne 16,7 cm), et l'épaisseur entre 1,4 et 2,3 cm (en moyenne 1,8 cm). La proportion de 1 pour 10 entre largeur et épaisseur est généralement respectée.

Fort nombreuses, les tuiles plates vernissées ne se distinguent guère les unes des autres, bien qu'on ait réparti les quelques 200 spécimens en 32 groupes selon leurs formes différentes. La largeur de ces pièces oscille entre 15,8 et 16,7 cm (en moyenne 16,1 cm), leur épaisseur entre 1,2 et 2,2 cm (en moyenne 1,7 cm). Les tuiles vernissées de couleur vert foncé et brun foncé datent des XVII^e et XVIII^e siècles.

3. *Carreaux – Revêtements de sol* (25 pièces, catalogue N°s 3.1-3.25)

On n'a qu'un seul fragment du Moyen Age, épais de 2,6 cm. Les autres, vernissés, blancs pour la plupart ou verts, sont du XVIII^e et du XIX^e siècle.

d) **Céramique de poêles** (19 pièces, catalogue N°s 1.1-1.19)

Les premiers poêles médiévaux étaient construits en forme de coupole, avec de la terre glaise. Dans le manteau du poêle, on fixait des catelles en forme de gobelet ou de godet, dont la fonction était d'augmenter la surface chauffante après absorption d'air chaud. On a trouvé onze catelles de ce type non vernissées, et huit vernissées, datant du XIII^e au XV^e siècle.

e) **Poêles en catelles**

1. *Catelles* (15 pièces, catalogue N°s 1.1-1.15)

2. *Corniches* (10 pièces, catalogue N°s 2.1-2.10)

3. *Couvre-joints* (3 pièces, catalogue N°s 3.1-3.3)

4. *Corniche ajourée* (1 pièce, catalogue N° 4.1)

A partir du XV^e siècle, on rencontre des poêles à catelles dans les pays alpins. Ceux de Suisse avaient suscité l'admiration de Montaigne. Il avait consigné cette particularité dans son *Journal* lors de son voyage dans nos contrées en 1580.

Parmi plus de 400 catelles inventoriées, il a été possible de déterminer 29 formes différentes, outre 11 éléments de corniches et 3 couvre-joints. La plus belle de ces pièces (1.1) représente la Vierge de l'Annonciation (fig. sur la couverture), en relief et vernissée vert foncé. Une catelle fabriquée avec le même moule est actuellement conservée au château de Chillon.

f) **Vaisselle non vernissée**

1. *Pots* (13 pièces, catalogue N^{os} 1.7-1.19)
Quelques pots, de formes très hétéroclites et aux dimensions fort diverses, datent du XII^e au XV^e siècle. Un tesson montre un décor exécuté à la roulette.
2. *Bols* (14 pièces, catalogue N^{os} 2.1-2.14)
14 bols, d'un diamètre supérieur entre 14 et 25 cm, datent également du XII^e au XV^e siècle.
3. *Assiettes* (3 pièces, catalogue N^{os} 3.1-3.3)
Trois assiettes, d'un diamètre de 15 à 16 cm, XV^e et XVI^e siècle.
4. *Anses* (14 pièces, catalogue N^{os} 4.1-4.14)
Les 14 anses proviennent pour la plupart de bols des XIV^e et XV^e siècles.
5. *Moule en terre cuite* (1 pièce, catalogue N^o 5.1, fig. 34)
Un moule en terre cuite porte l'empreinte d'un décor floral présenté en frise sur une bague aux diamètres respectifs de 12,1 et 16,5 cm. Il s'agit selon toute probabilité d'un travail du XVIII^e siècle.

g) **Vaisselle vernissée**

Sur plus de mille tessons des XVIII^e et XIX^e siècles, 257 récipients ont fait l'objet de restitutions. Le groupe le plus important comprend les bols (64% des objets), suivis des pots (14%), des assiettes (11%), des cruches et des bouteilles (5% chacune de ces dernières catégories). Le vert et le brun constituent les couleurs de vernis les plus fréquentes, le jaune venant ensuite, assez bien représenté. L'absence de teintes rouges ou orange est frappante. Les tons foncés prédominent. Le décor est plus courant sur les récipients de grande dimension, et réservé presque exclusivement aux bols et aux assiettes.

1. *Pots* (37 pièces, catalogue N^{os} 1.1-1.37)
Les pots accusent un diamètre supérieur de 15 cm en moyenne (extrêmes: 7,5 et 26 cm). Leur contenance moyenne est de 4,5 litres sur 37 pots, 36 sont vernissés à l'intérieur et 17 à l'extérieur. Les teintes brunes et vertes de ton foncé sont en majorité.

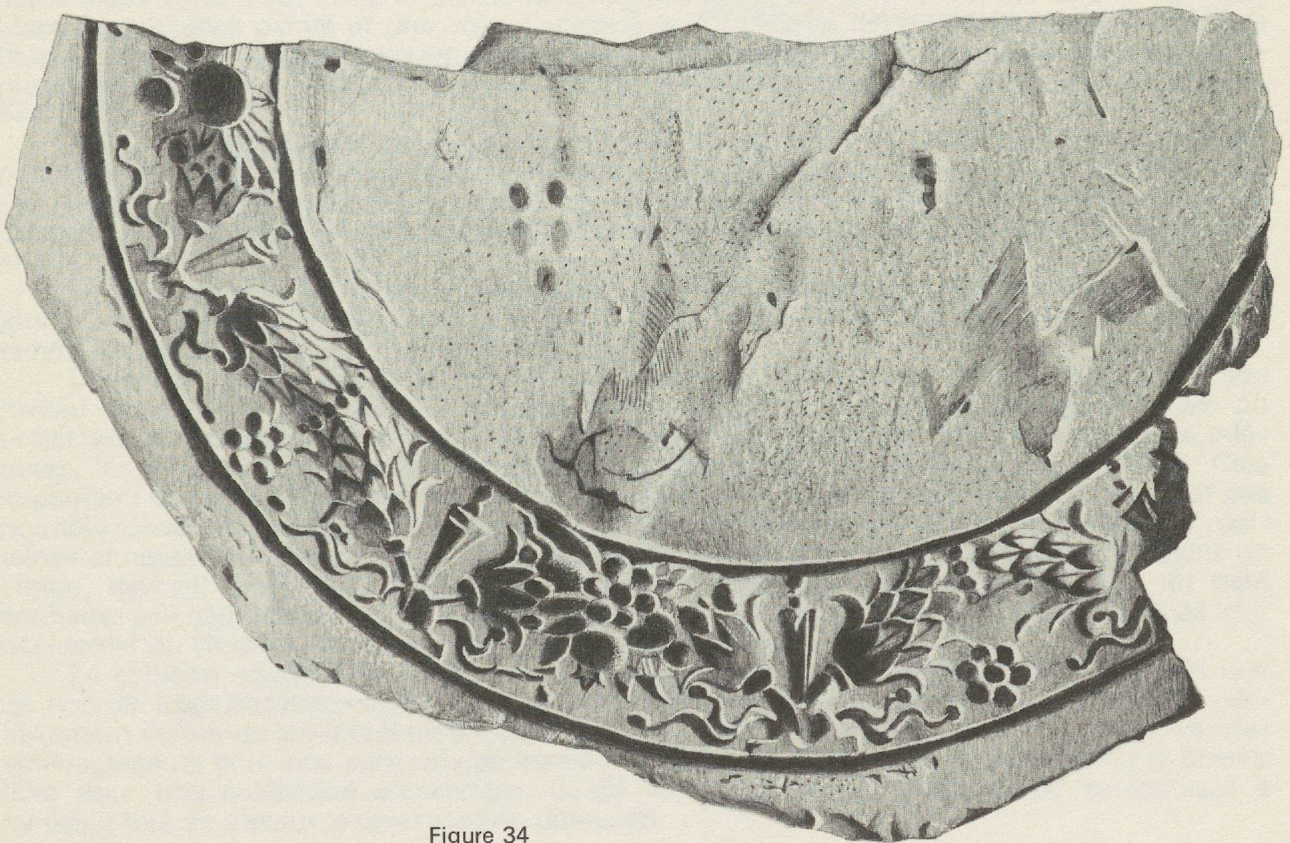


Figure 34

2. *Bols* (163 pièces, catalogue N^{os} 2.1-2.163)
Le diamètre supérieur est en moyenne de 22 cm (extrêmes: 13,5 et 35 cm). La contenance varie de 1 à 6 litres, avec une moyenne de 2,5 litres. Les petits bols sont vernis généralement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les grands seulement à l'intérieur.
3. *Assiettes* (30 pièces, catalogue N^{os} 3.1-3.30)
Le diamètre des assiettes oscille entre 14 et 26 cm, présentant en moyenne 21,2 cm, pour une hauteur moyenne de 3,2 cm, variant de 2 à 6 cm.
4. *Cruches* (12 pièces, catalogue N^{os} 4.1-4.12)
De formes très simples, les cruches, au nombre de 12, contiennent en moyenne 1,5 à 2,0 litres. Elles sont vernissées des deux côtés.
5. *Bouteilles* (13 pièces, catalogue N^{os} 5.1-5.13)
Destinées à l'origine à être emplies d'eau minérale, 13 bouteilles en faïence présentent toutes le même type caractéristique.
6. *Couvercles* (31 pièces, catalogue N^{os} 6.1-6.31)
Destinés aux pots, les couvercles ont un diamètre moyen de 13,3 cm (extrêmes: 6 et 18 cm). Ils sont vernissés, soit en brun, soit en vert, et deux sont décorés.
7. *Lampe à huile* (1 pièce, catalogue N^o 7.1)
Une seule lampe à huile a été trouvée, datant du XIX^e siècle, vernissée brun foncé.
8. *Aiguière* (1 pièce, catalogue N^o 8.1)
Trou pour l'installation d'un robinet au bas du récipient, au diamètre de 14 cm et vernissé vert sur les deux côtés.
9. *Faïence diverse* (29 pièces, catalogue N^{os} 9.1-9.29)
Trois pots, six bols, une écuelle et treize assiettes en faïence blanche complètent l'inventaire de la céramique des XVIII^e et XIX^e siècles provenant des fouilles au nord de la cathédrale.

h) Verre

1. *Récipients* (77 pièces, catalogue N^{os} 1.1-1.77)
Les débris de verre, essentiellement des tessons de bouteilles et de verres, remontent pour autant qu'on en puisse juger, aux XVIII^e et XIX^e siècles.
2. *Vitrierie* (22 pièces, catalogue N^{os} 2.1-2.22)
Des fragments de vitraux, ou plus probablement de vitres, incolores ou verdâtres, sont postérieurs au Moyen Age et descendent même pour certains jusqu'au XIX^e siècle.

i) Métal (9 pièces, catalogue N^{os} 1.1-1.9)

Sept épingles, et deux crochets, proviennent de sépultures du XIII^e au XVI^e siècle.